

BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



Direction Générale des Etudes, Finances et Relations Internationales

**Direction de la Stabilité Financière, des Activités Bancaires
et du Financement des Economies**



**Troisième
trimestre 2024**

**ÉVOLUTION DES TAUX
DÉBITEURS PRATIQUÉS PAR LES
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT
DANS LA CEMAC**

Table des matières

Liste des graphiques	3
Liste des annexes.....	4
Sigles et abréviations	5
Mot du Gouverneur.....	6
I- Situation d'ensemble dans la CEMAC.....	7
I-1. Dynamique de l'offre de crédit au cours du troisième trimestre 2024	7
I- 1.1. Nombre de crédits mis en place au troisième trimestre 2024.....	7
I- 1.2. Dynamique de l'offre de crédit dans la CEMAC par type de bénéficiaire et par maturité	8
I- 1.3. Répartition par nature des crédits mis en place au deuxième trimestre 2024.....	9
I- 2. Evolution des taux d'intérêt débiteurs dans la CEMAC	10
I- 2.1. Evolution des TEG moyens par pays	10
I- 2.2. Evolution des taux d'intérêt débiteurs par type de bénéficiaire	11
I-2.3. Charges et commissions liées à la mise en place des prêts dans la CEMAC.....	11
II- Evolution des volumes et taux débiteurs par pays.....	12
II.1. Cameroun	12
II-1.1. Evolution des nouveaux engagements des établissements de crédit.....	12
II-1.2. Evolution des taux débiteurs pratiqués au Cameroun	15
II.2. République Centrafricaine.....	18
II- 2.1. Evolution des nouveaux engagements bancaires en RCA	18
II- 2.2. Dynamique de l'offre de crédit en RCA par type de bénéficiaire et par maturité	19
II- 2.3. Evolution des taux débiteurs pratiqués par les banques centrafricaines	20
II- 3. Congo.....	22
II- 3.1. Evolution des nouveaux engagements bancaires au Congo.....	22
II- 3.2. Dynamique de l'offre de crédit au Congo par type de bénéficiaire et par maturité	22
II-3.3. Evolution des taux débiteurs pratiqués par les banques congolaises	23
II-3.3.1. Evolution des TEG par types de bénéficiaires.....	24
II-3.3.2. Structure des TEG moyens par type de bénéficiaires	24
II-4. Gabon	25
II-4.1. Evolution des nouveaux engagements bancaires au Gabon.....	25
II- 4.2. Dynamique de l'offre de crédit au Gabon par type de bénéficiaire	25
II-4.3. Evolution des taux débiteurs pratiqués au Gabon	26
II-5. Guinée Equatoriale.....	28
II-5.1. Evolution des nouveaux prêts bancaires en Guinée Equatoriale	28
II- 5.2. Dynamique de l'offre de crédit en Guinée Equatoriale par type de bénéficiaire et par maturité.....	29
II-5.3. Evolution des taux d'intérêts débiteurs pratiqués en Guinée Equatoriale.....	30
II-6. Tchad	31
II-6.1. Evolution des nouveaux engagements bancaires au Tchad	31
II- 6.2. Dynamique de l'offre de crédit au Tchad par type de bénéficiaire et par maturité.....	32
II-6.3. Evolution des taux débiteurs pratiqués par les banques tchadiennes	33
II-6.4. Structure des TEG moyens par types de banéficiaries.....	34
III- Annexes.....	35

Liste des graphiques

<i>Graphique 1 : Répartition par pays des nouveaux crédits octroyés.....</i>	<i>7</i>
<i>Graphique 2 : Structure des crédits mis en place par pays (3ème trimestre 2024)</i>	<i>8</i>
<i>Graphique 3 : Structure des crédits mis en place dans la CEMAC par maturité et type de bénéficiaire.....</i>	<i>9</i>
<i>Graphique 4 : Répartition des nouveaux crédits par nature</i>	<i>9</i>
<i>Graphique 5 : Evolution des taux débiteurs moyens par pays</i>	<i>11</i>
<i>Graphique 6 : Poids du taux nominal dans les TEG des prêts par type de bénéficiaire</i>	<i>12</i>
<i>Graphique 7 : Répartition des nouveaux crédits entre les banques et les établissements financiers.....</i>	<i>13</i>
<i>Graphique 8 : Evolution des parts de marché en matière d'offre de crédit des banques du Cameroun</i>	<i>13</i>
<i>Graphique 9 : Evolution des parts de marché des établissements financiers du Cameroun</i>	<i>14</i>
<i>Graphique 10 : Répartition des nouveaux crédits par type de bénéficiaire (en milliards)</i>	<i>15</i>
<i>Graphique 11 : Répartition des nouveaux crédits par maturité</i>	<i>15</i>
<i>Graphique 12 : Evolution des TEG moyens par types d'assujettis au Cameroun</i>	<i>16</i>
<i>Graphique 13 : Poids du taux nominal dans les TEG des prêts accordés par les banques du Cameroun</i>	<i>17</i>
<i>Graphique 14 : Poids du taux nominal dans les TEG des prêts accordés par les banques du Cameroun</i>	<i>18</i>
<i>Graphique 15 : Parts de marché en matière d'offre de crédit des banques de la RCA</i>	<i>19</i>
<i>Graphique 16 : Répartition des nouveaux crédits par type de bénéficiaire en RCA (en milliards).....</i>	<i>20</i>
<i>Graphique 17 : Répartition des crédits par terme</i>	<i>20</i>
<i>Graphique 18 : Poids du taux nominal dans le TEG des prêts par bénéficiaire.....</i>	<i>21</i>
<i>Graphique 19 : Evolution des parts de marché d'offre de crédit des banques du Congo</i>	<i>22</i>
<i>Graphique 20 : Evolution des financements bancaires par type de bénéficiaire</i>	<i>23</i>
<i>Graphique 21 : Répartition des nouveaux crédits par maturité</i>	<i>23</i>
<i>Graphique 22 : Poids du taux nominal dans les TEG des prêts par bénéficiaire</i>	<i>24</i>
<i>Graphique 23 : Evolution des parts de marché d'offre de crédit</i>	<i>25</i>
<i>Graphique 24 : Evolution des financements bancaires par type de bénéficiaire au Gabon</i>	<i>26</i>
<i>Graphique 25 : Répartition des nouveaux crédits par maturité</i>	<i>26</i>
<i>Graphique 26 : Poids des charges et commissions appliquées par bénéficiaire</i>	<i>28</i>
<i>Graphique 27 : Evolution des parts de marché d'offre de crédit</i>	<i>28</i>
<i>Graphique 28 : Répartition des nouveaux crédits par maturité au cours du premier trimestre 2024.....</i>	<i>30</i>
<i>Graphique 29 : Poids du taux nominal dans le TEG des prêts par bénéficiaire en Guinée Equatoriale</i>	<i>31</i>
<i>Graphique 30 : Evolution des Parts de marché de crédit au Tchad</i>	<i>32</i>
<i>Graphique 31 : Evolution des crédits bancaires par type de bénéficiaire</i>	<i>33</i>
<i>Graphique 32 : Répartition des nouveaux crédits par maturité</i>	<i>33</i>
<i>Graphique 33 : Poids du taux nominal et des autres charges dans les TEG des prêts par bénéficiaire</i>	<i>34</i>

Liste des annexes

Tableau a.1 : Répartition des nouveaux crédits par type de bénéficiaires au cours du troisième trimestre 2024 dans la CEMAC.....	35
Tableau a.2: Evolution des prêts par catégorie (en valeur et en %).....	35
Tableau a.3: Evolution globale des taux débiteurs pratiqués dans la CEMAC.....	36
Tableau a.4: Vue d'ensemble des taux débiteurs pratiqués par les banques dans la CEMAC au cours des cinq derniers trimestres.....	37
Tableau a.5 : Vue d'ensemble des taux débiteurs pratiqués par les établissements financiers dans la CEMAC au cours des cinq derniers trimestres.....	38
Tableau a.6 : Vue d'ensemble du volume des crédits et TEG des banques au Cameroun au cours des cinq derniers trimestres.....	39
Tableau a.7 : Vue d'ensemble du volume des crédits et TEG des établissements financiers du Cameroun au cours des cinq derniers trimestres.....	40
Tableau a.8 : Vue d'ensemble du volume des crédits et TEG des banques de la RCA au cours des cinq derniers trimestres.....	41
Tableau a.9 : Vue d'ensemble du volume des crédits et TEG des banques du Congo au cours des cinq derniers trimestres.....	42
Tableau a.10 : Vue d'ensemble du volume des crédits et TEG des banques du Gabon au cours des cinq derniers trimestres.....	43
Tableau a.11 : Vue d'ensemble du volume des crédits et TEG des établissements financiers du Gabon au cours des cinq derniers trimestres.....	44
Tableau a.12 : Vue d'ensemble du volume des crédits et TEG des banques de la Guinée Equatoriale au cours des cinq derniers trimestres.....	45
Tableau a.13 : Vue d'ensemble du volume des crédits et TEG des banques du Tchad au cours des cinq derniers trimestres.....	46

Sigles et abréviations

APM	Autres Personnes Morales
BEAC	Banque des Etats de l’Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale
CNEF	Comité National Economique et Financier
CT	Court Terme
DERS	Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques
DGEFRI	Direction Générale des Etudes, Finances et Relations Internationales
DSFABFE	Direction de la Stabilité Financière, des Activités Bancaires et du Financement des Economies
FCFA	Franc de la Coopération Financière en Afrique
GE	Grandes Entreprises
LT	Long Terme
MT	Moyen Terme
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PME	Petites et Moyennes Entreprises
RCA	République Centrafricaine
TEG	Taux Effectif Global
TIAO	Taux d’Intérêt des Appels d’Offres
TFPM	Taux de la Facilité de Prêt Marginal
TIN	Taux d’Intérêt Nominal
TTC	Toutes Taxes Comprises

Mot du Gouverneur

L'activité économique mondiale serait marquée en 2024 par la stabilité de la croissance économique et la baisse des tensions inflationnistes comme résultante du resserrement des politiques monétaires. Cette dynamique pourrait toutefois être influencée par la réalisation des risques liés aux : (i) conflits géopolitiques ; (ii) troubles sociaux et ; (iii) événements climatiques extrêmes, notamment au Moyen-Orient, en Asie centrale et en Afrique subsaharienne. Fort de ces risques, la BEAC a maintenu inchangées au troisième trimestre, ses conditions d'intervention sur le marché monétaire.

Malgré ce statu quo des mesures de politique monétaire, le volume global des nouveaux crédits consentis par le système bancaire de la CEMAC à l'économie a légèrement progressé en glissement annuel, de 1,5 %, à 2 492,0 milliards au 30 septembre 2024 contre 2 454,7 milliards au 30 septembre 2023. En revanche, en variation trimestrielle, les nouveaux crédits ont diminué par rapport au deuxième trimestre 2024, où ils s'élevaient à 2 628,8 milliards, soit une baisse de 5,2 %.

En glissement annuel, les taux débiteurs moyens pratiqués par les établissements de crédit de la CEMAC ont légèrement reculé de 33 points de base entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, revenant à 9,45 % contre 9,78 % un an plus tôt. En variation trimestrielle, les taux débiteurs ont également reculé de 26 points de base par rapport au deuxième trimestre 2024, où ils s'élevaient à 9,70 %.

Le présent rapport expose de manière détaillée l'évolution de l'offre de crédits et sa tarification par les établissements de crédit dans la CEMAC au cours du troisième trimestre 2024.

Bonne lecture.

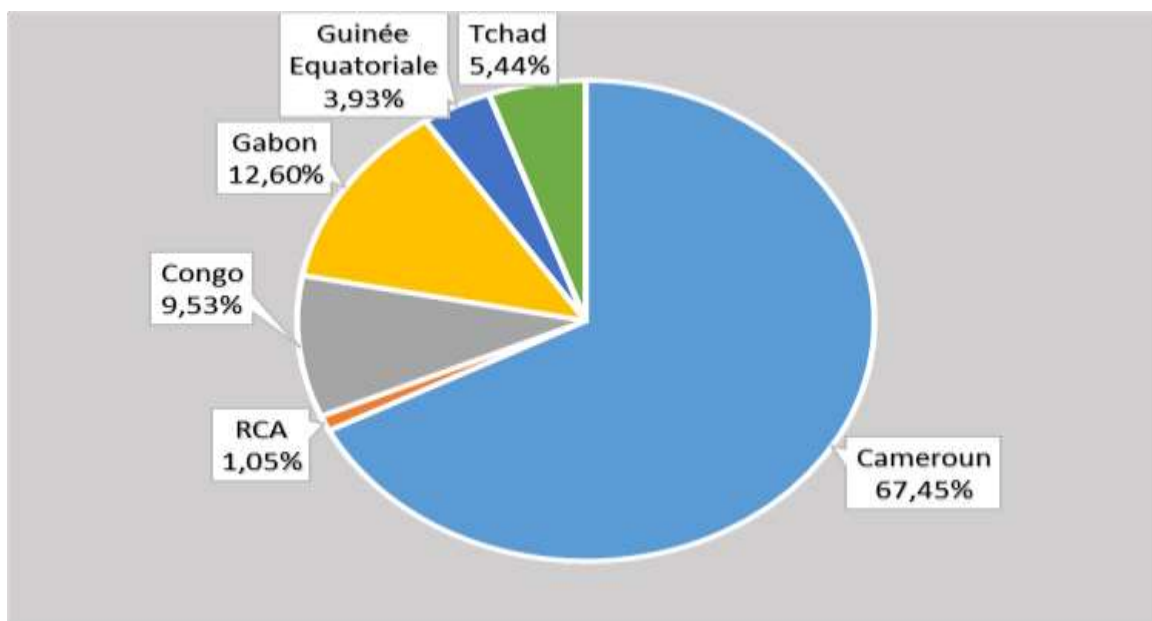
I- Situation d'ensemble dans la CEMAC

I-1. Dynamique de l'offre de crédit au cours du troisième trimestre 2024

Le volume global des nouveaux crédits consentis par le système bancaire de la CEMAC à l'économie a progressé de 1,52 % en glissement annuel, entre le troisième trimestre 2023 et le troisième trimestre 2024, s'élevant à 2 492,0 milliards contre 2 454,7 milliards consentis un an plus tôt. Par contre, en variation trimestrielle, les nouveaux crédits ont diminué de 5,21 % par rapport au deuxième trimestre 2024, où ils s'élevaient à 2 628,8 milliards. Les crédits accordés par les banques ont représenté 99,54 % de l'enveloppe globale, soit 2 480,4 milliards, contre 11,5 milliards pour les établissements financiers, soit 0,56 % de l'enveloppe globale.

Par pays, les crédits octroyés par les établissements de crédit du Cameroun ont représenté 67,45 % du total des nouveaux crédits de la CEMAC, suivi par le Gabon dont le total des crédits distribués a représenté 12,60 % du total des nouveaux crédits de la CEMAC, contre respectivement 62,9 % et 16,17 %, un an plus tôt. La République Centrafricaine demeure le pays avec le plus faible volume de crédits distribués au cours de la période de référence, avec 1,05 % des crédits. Le graphique ci-après montre la répartition de l'enveloppe globale des nouveaux crédits consentis par pays au cours du troisième trimestre 2024.

Graphique 1 : Répartition des nouveaux crédits par pays



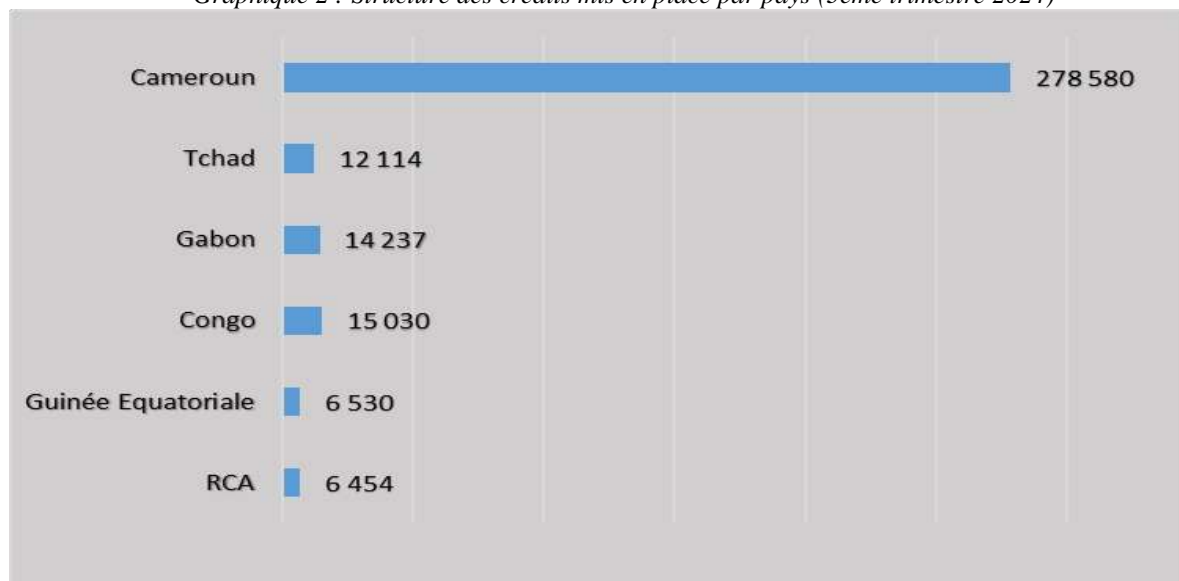
Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

I- 1.1. Nombre de crédits mis en place au troisième trimestre 2024

Au cours de la période sous revue, le nombre de nouveaux crédits octroyés par les établissements de crédit implantés dans la CEMAC a augmenté de 24,67 %, à 332 945 contre 267 054 un an auparavant. En variation trimestrielle, le nombre de nouveaux crédits a progressé de 24,34 % par rapport au deuxième trimestre 2024, où il se situait à 267 777 dossiers. La répartition par pays est identique à celle du volume de crédit. En effet, le Cameroun est le pays ayant le nombre de dossiers le plus élevé avec 278 580 nouveaux crédits, tandis que la RCA est le pays dont le nombre de nouveaux crédits accordés a été le plus faible (6 454 nouveaux crédits

accordés). Le graphique suivant illustre la répartition des nouveaux crédits au cours du deuxième trimestre 2024.

Graphique 2 : Structure des crédits mis en place par pays (3ème trimestre 2024)



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

I- 1.2. Dynamique de l'offre de crédit dans la CEMAC par type de bénéficiaire et par maturité

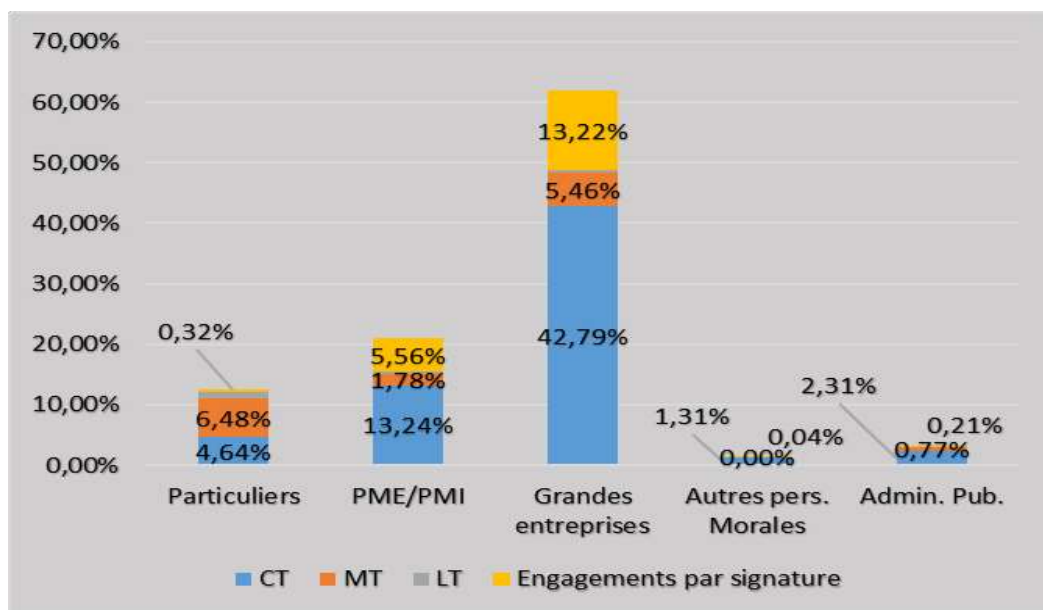
Entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, les entreprises (GE et PME) ont été les principales bénéficiaires des crédits bancaires octroyés dans la sous-région. En volume, ces deux types de clientèles ont reçu 2 064,4 milliards, représentant 82,84 % du montant total des nouveaux crédits distribués, contre 1 896,2 milliards un an auparavant. En variation trimestrielle, les crédits aux entreprises ont reculé de 1,18 %, à 2 089,1 milliards enregistrés au troisième trimestre 2024. Les GE ont reçu 1 542,2 milliards au troisième trimestre 2024, contre 1 349,7 milliards, un an auparavant. En variation trimestrielle, les crédits aux GE ont baissé de 9,59 % par rapport au deuxième trimestre 2024. S'agissant des PME, elles ont bénéficié d'une enveloppe globale de 522,2 milliards au troisième trimestre 2024, contre 507,6 milliards au troisième trimestre 2023, soit une progression de 2,88 %. Trois mois auparavant, les PME avaient bénéficié de 491,2 milliards.

Les nouveaux crédits aux particuliers ont reculé de 8,70 % entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, à 311,6 milliards contre 341,3 milliards un an auparavant. En variation trimestrielle, ces crédits se situaient à 278,4 milliards, soit une progression de 11,94 %. Les prêts consentis par les établissements de crédit de la CEMAC aux autres personnes morales (ONG, associations, églises, mosquées, syndicats, etc.) ont sensiblement progressé à 33,8 milliards au troisième trimestre 2024 contre 19,0 milliards douze mois auparavant. Trois mois plus tôt, ces crédits s'élevaient à 17,1 milliards. Les crédits aux administrations publiques se sont élevés à 82,1 milliards contre 237,1 milliards un an plus tôt. En variation trimestrielle, les crédits aux administrations publiques et collectivités décentralisées ont baissé de 19,55 %, par rapport au deuxième trimestre 2024, où ils se sont élevés à 102,1 milliards.

L'analyse des prêts par maturité fait apparaître une prépondérance des crédits à court terme (inférieure ou égale à 24 mois), pesant 83,60 % de l'enveloppe globale et destinés au financement des besoins de consommation des ménages ou de trésorerie pour les personnes

morales. Par ailleurs, la part des prêts bancaires à moyen terme (durée comprise entre 25 et 60 mois) dans les nouveaux crédits a été de 14,53 %, tandis que celle des prêts à long terme (durée supérieure à 60 mois) n'a représenté que 1,87 % de l'enveloppe globale au cours de la période de référence.

Graphique 3 : Structure des crédits mis en place dans la CEMAC par maturité et type de bénéficiaire

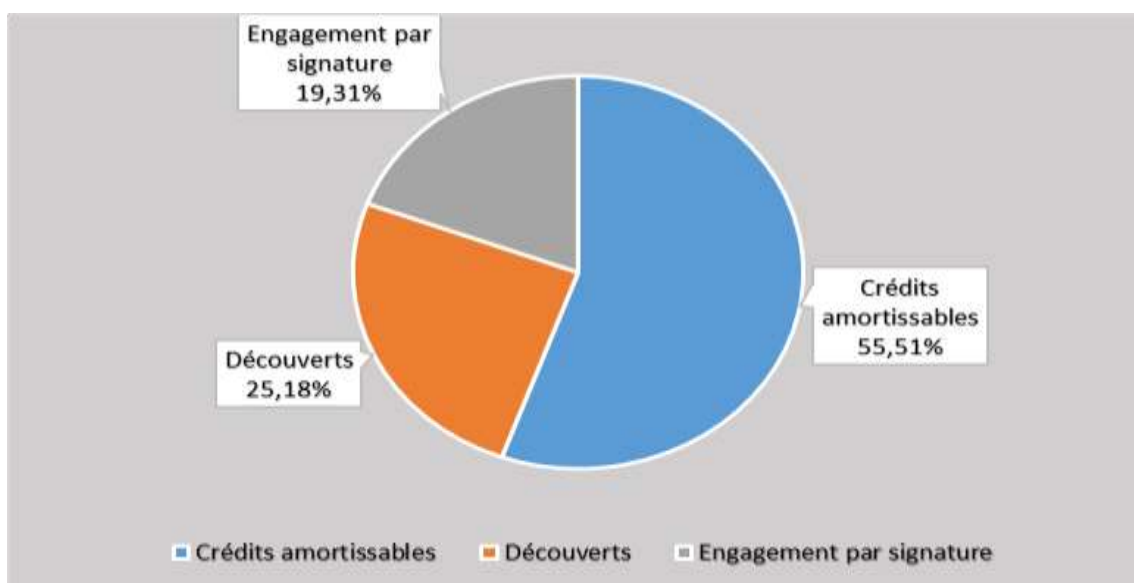


Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

I- 1.3. Répartition par nature des crédits mis en place au troisième trimestre 2024

Les nouveaux prêts ont été essentiellement accordés sous forme de crédits amortissables au cours du troisième trimestre 2024 (55,51 %) contre 25,18 % pour les découverts et 19,31 % pour les engagements par signature.

Graphique 4 : Répartition des nouveaux crédits par nature



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

I- 2. Evolution des taux d'intérêt débiteurs dans la CEMAC

I- 2.1. Evolution des TEG moyens par pays

En glissement annuel, les taux débiteurs moyens pratiqués par les établissements de crédit de la CEMAC ont légèrement reculé de 33 points de base durant la période sous-revue, revenant à 9,45 % au troisième trimestres 2024 contre 9,78 % un an plus tôt. En variation trimestrielle, les taux débiteurs ont reculé de 25 points de base par rapport au deuxième trimestre 2024, où ils s'élevaient à 9,70 %. Cette tendance à la baisse des coûts du crédit est imputable essentiellement aux banques qui concentrent le plus gros volume de crédits, avec un TEG moyen de 9,38 % au troisième trimestre 2024, contre 9,69 % un an plus tôt. Par contre, les taux débiteurs moyens des établissements financiers ont progressé de 49 points de base à 23,15 %, contre 22,66 % un an plus tôt. En variation trimestrielle, ces taux ont reculé de 223 points de base.

Au cours du troisième trimestre 2024, les taux débiteurs moyens pratiqués par les établissements de crédit implantés au Cameroun ont reculé de 143 points de base par rapport à leur niveau il y a un an, revenant à 8,36 % contre 9,79 % enregistré au troisième trimestre 2023. En variation trimestrielle, le TEG moyen était de 8,24 %, soit une progression de 12 points de base par rapport à la période d'analyse.

En RCA, les taux débiteurs moyens pratiqués par les banques ont progressé de 340 points de base à 14,40 % contre 11,00 % au troisième trimestre 2023. En variation trimestrielle, ces taux ont également progressé par rapport au deuxième trimestre 2024, où ils s'élevaient à 12,19 %.

Les taux débiteurs pratiqués par les banques congolaises ont progressé de 57 points de base, se situant à 9,77 % contre 9,20 % un an plus tôt. En variation trimestrielle, les taux débiteurs moyens ont gagné 19 points de base, après avoir été de 9,58 % au deuxième trimestre 2024.

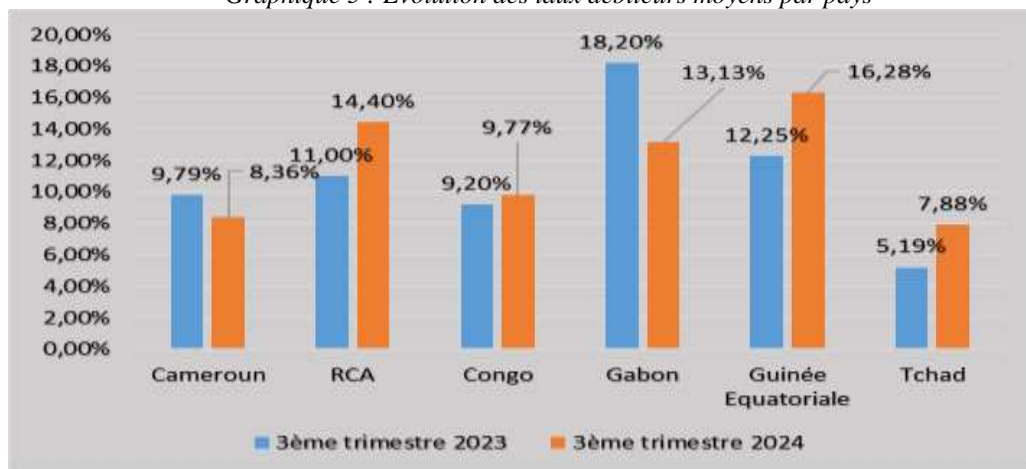
Entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, les TEG pratiqués par les établissements de crédit du Gabon ont reculé de 502 point de base, revenant à 13,17 % contre 18,20 % un an auparavant. En variation trimestrielle, ces taux débiteurs moyens ont reculé de 235 points de base. Trois mois plus tôt, ils s'élevaient à 15,52 %.

En glissement annuel, les taux débiteurs moyens pratiqués par les banques implantées en Guinée Equatoriale ont globalement progressé entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024 de 403 points de base, se situant à 16,28 % contre 12,25 % un an auparavant. En variation trimestrielle, ils ont enregistré une hausse moins forte (235 points de base), après 13,93 % enregistrée au deuxième trimestre 2024.

Au cours de la période sous revue, les taux débiteurs moyens pratiqués par les banques tchadiennes ont progressé de 268 points de base à 7,88 %, contre 5,19 % un an plus tôt. Déduction faite des engagements par signature, les TEG moyens se sont élevés à 10,26 %, contre 10,75 % il y a un an. En variation trimestrielle, les TEG moyens hors engagements par signature

ont progressé de 61 points de base par rapport à leur niveau du deuxième trimestre 2024, où ils s'élevaient à 9,65 %. Ces évolutions en glissement annuel sont illustrées dans le graphique ci-dessous.

Graphique 5 : Evolution des taux débiteurs moyens par pays



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

I- 2.2. Evolution des taux d'intérêt débiteurs par type de bénéficiaire

Au cours de la période sous revue, les taux d'intérêt servis aux particuliers ont reculé de 25 points de base à 17,42 % contre 17,67 % un an plus tôt. En variation trimestrielle, les taux débiteurs aux particuliers ont progressé de 118 points de base.

Pour les PME, les taux débiteurs ont progressé en moyenne de 86 points de base en un an, à 9,86 % contre 9,00 %. En variation trimestrielle, le TEG moyen aux PME a reculé de 56 points de base après 10,41 % au deuxième trimestre 2024.

Entre les deuxièmes trimestres 2023 et 2024, les taux débiteurs des GE ont baissé en moyenne de 46 points de base, à 7,70 % contre 8,16 % un an auparavant. En variation trimestrielle, ils ont reculé de 92 points de base.

Quant aux autres personnes morales (ONG, associations, églises, mosquées, syndicats, etc.), le taux débiteur moyen des nouveaux crédits octroyés s'est élevé à 8,68 % au cours du troisième trimestre 2024, contre 6,85 % un an plus tôt. Trois mois auparavant, ce taux se situait à 9,39 %.

Pour ce qui est des administrations publiques et des collectivités territoriales décentralisées, les taux débiteurs servis ont progressé en moyenne de 22 points de base à 9,70 % contre 9,48 % au troisième trimestre 2023. Trois mois plus tôt, le taux moyen servi à cette catégorie de clientèle s'élevait à 7,32 %.

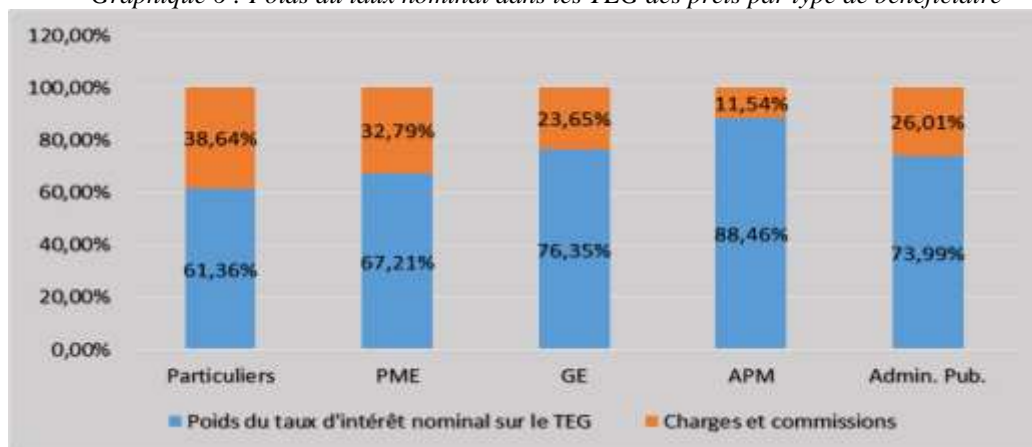
I-2.3. Charges et commissions liées à la mise en place des prêts dans la CEMAC

En rappel, le TEG d'un prêt représente le coût global réel supporté par l'emprunteur, y compris l'ensemble des charges prises toutes taxes comprises liées à l'étude du dossier, à

l'assurance, aux divers frais et commissions ainsi qu'aux charges connexes conditionnant la mise en place du prêt. Le taux nominal en est la composante de base.

Dans la CEMAC, quel que soit le type de bénéficiaire, le taux nominal a pesé en moyenne 73,5 % dans les TEG, tandis que les autres charges ont représenté en moyenne 26,5 %. Les particuliers et les PME ont supporté des charges supérieures à la moyenne, avec respectivement 38,6 % et 32,8 % au cours de la période de référence. Par contre, les autres personnes morales, à savoir GE et Administrations publiques, ont bénéficié des charges en dessous de la moyenne à 11,5 % et 26,0 % respectivement. Le graphique ci-dessous illustre le poids du taux nominal dans le TEG par type de bénéficiaire dans la sous-région au cours du troisième trimestre 2024.

Graphique 6 : Poids du taux nominal dans les TEG des prêts par type de bénéficiaire



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II- Evolution des volumes et taux débiteurs des nouveaux crédits par pays

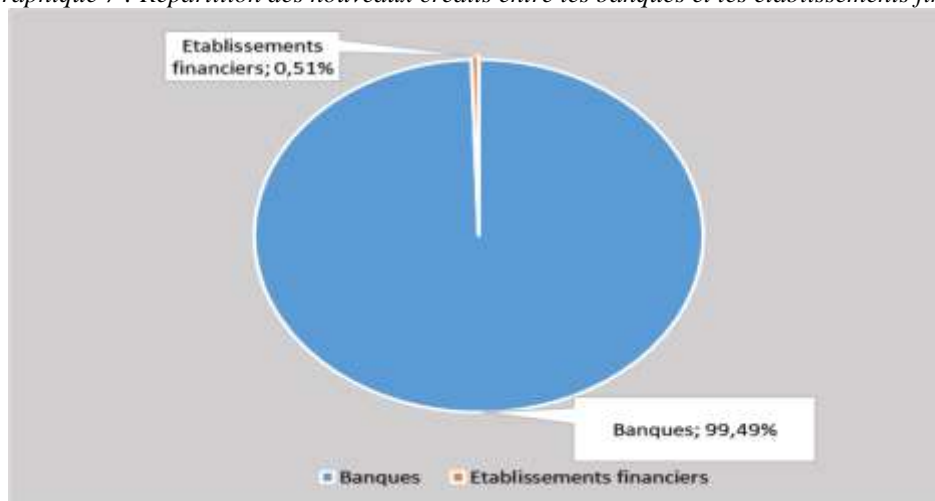
II.1. Cameroun

II-1.1. Evolution des nouveaux engagements des établissements de crédit

Entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, les nouveaux crédits mis en place par les établissements de crédit en activité au Cameroun ont progressé de 27,92 %, à 278 580 nouveaux crédits accordés contre 217 776 dossiers un an plus tôt. En variation trimestrielle, les nouveaux crédits ont progressé de 17,17 %. Au cours de cette période, les banques ont concentré 99,27 % de l'ensemble des dossiers de crédit octroyés, tandis que les établissements financiers, n'ont accordé que 0,73 % de nouveaux crédits.

En valeur, l'enveloppe globale des nouveaux crédits accordés par les établissements de crédit implantés au Cameroun a progressé de 20,87 %, entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, à 1 680,8 milliards contre 1 390,6 milliards un an auparavant. En variation trimestrielle, le montant global des crédits à l'économie a reculé de 3,45 % par rapport au deuxième trimestre 2024, ou il s'élevait à 1 740,9 milliards. A l'instar du nombre des dossiers, l'offre de crédit reste largement dominée par les banques, qui concentrent 99,49 % du total des financements enregistrés, contre 0,51 % pour les établissements financiers.

Graphique 7 : Répartition des nouveaux crédits entre les banques et les établissements financiers

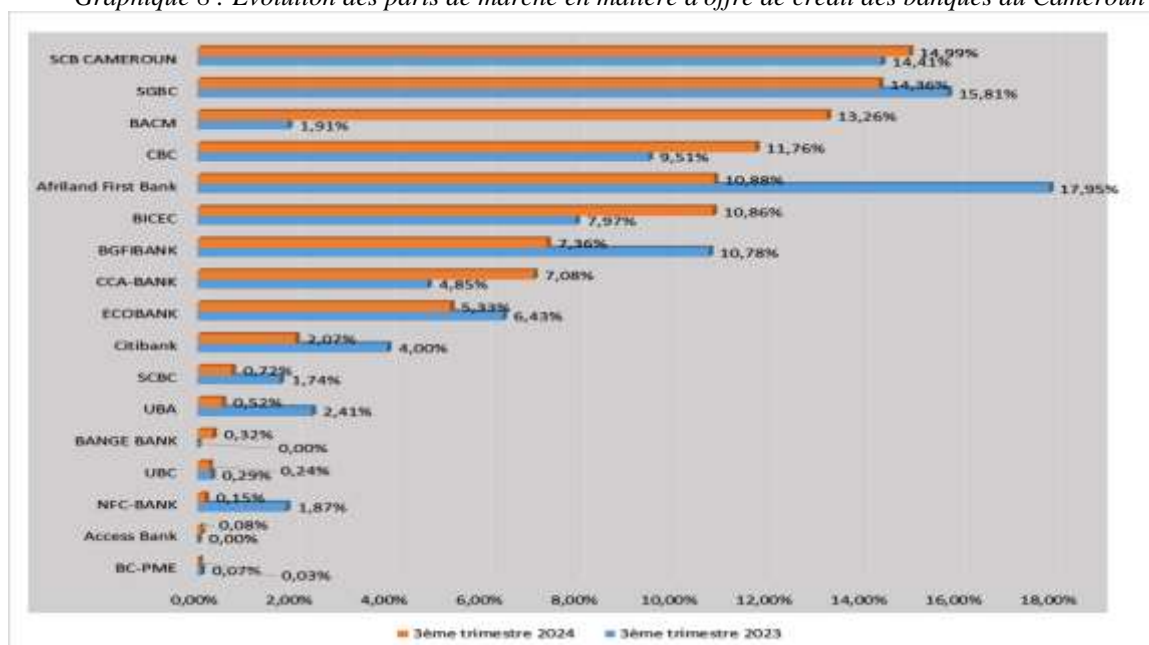


Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II-1.1.1. Evolution des parts de marché par assujettis

Au cours de la période de référence, l'activité de crédit est très fragmentée, avec une concentration autour de quelques banques, dont les parts de marché sont supérieures à 10,00 %. Ainsi, au troisième trimestre 2024, le marché bancaire est resté dominé par Société Commerciale de Banque Cameroun avec 15,00 % de parts de marché, suivie de Société Générale Cameroun (14,36 %), Banque Atlantique Cameroun (13,26 %), Commercial Bank of Cameroon (11,76 %), Afriland First Bank (10,88 %) et BICEC (10,86 %). Le graphique ci-après illustre l'évolution des parts de marché du crédit bancaire entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024.

Graphique 8 : Evolution des parts de marché en matière d'offre de crédit des banques du Cameroun

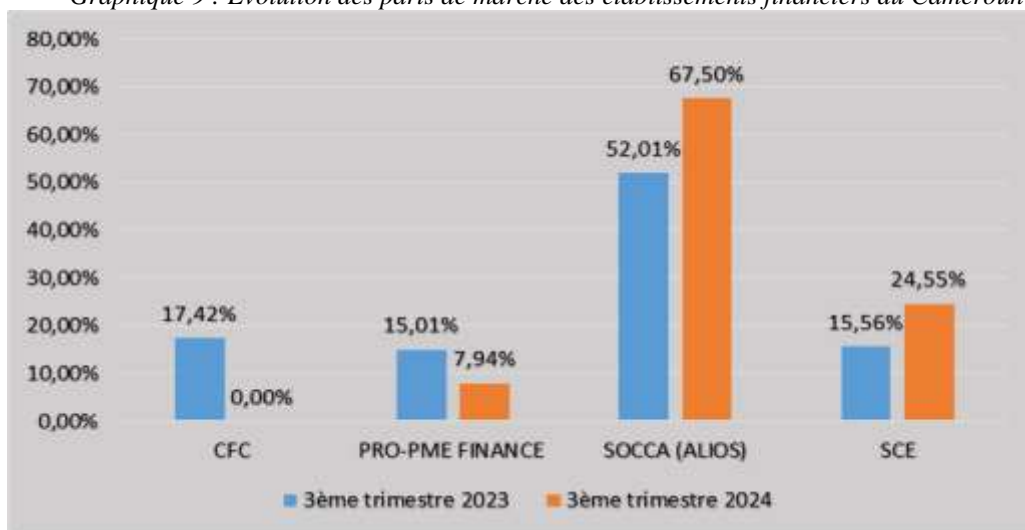


Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

Pour les établissements financiers, 67,50 % des parts de marché sont détenus par ALIOS Finance, contre 52,0 % un an auparavant. Société Camerounaise d'Equipement occupe le deuxième rang avec 24,55 % des parts de marché, contre 15,56 % il y a un an. Il convient de relever que le Crédit Foncier du Cameroun n'a pas transmis de données au cours du troisième

trimestre 2024 en raison de problèmes techniques liés à son système d'information. Le graphique ci-après présente l'évolution des parts de marché du crédit entre les établissements financiers au cours des troisièmes trimestres 2023 et 2024.

Graphique 9 : Evolution des parts de marché des établissements financiers du Cameroun



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

I- 1.1.2. Dynamique de l'offre de crédit au Cameroun par type de bénéficiaire et par maturité

Au cours du troisième trimestre 2024, les PME et les GE ont été les principaux bénéficiaires des nouveaux crédits octroyés par les établissements de crédit, avec 1 497,8 milliards représentant 89,11 % du total des crédits distribués, contre 1 216,2 milliards un an auparavant. En variation trimestrielle, les crédits à ces entreprises ont reculé de 4,00 %.

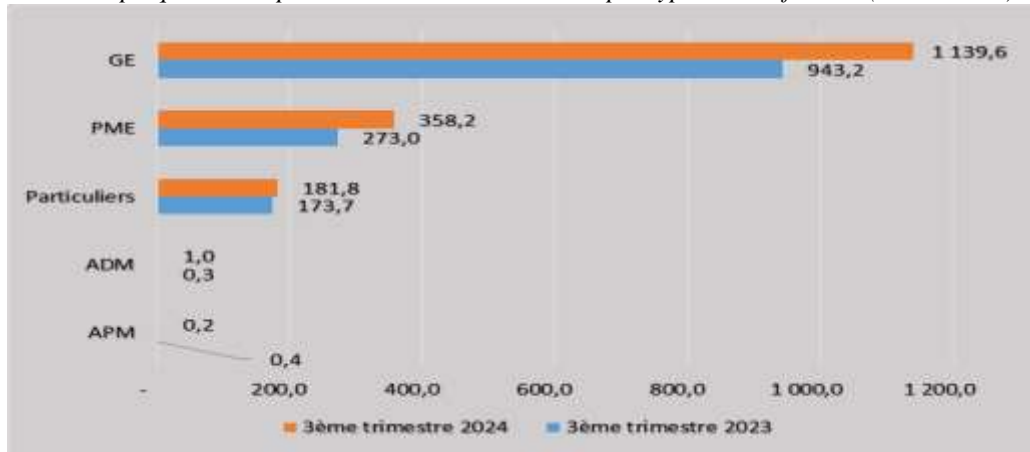
La part des GE dans l'enveloppe globale s'est élevée à 67,80 %, soit 1 139,6 milliards contre 943,2 milliards au troisième trimestre 2023 et 1 261,6 milliards au deuxième trimestre 2024. Les crédits accordés aux PME ont représenté 21,31 %, soit 358,2 milliards contre 273,0 milliards un an auparavant. Le trimestre précédent, ces crédits se sont situés à 295,1 milliards.

Les crédits aux particuliers ont représenté 10,81 % de l'enveloppe globale, soit 181,8 milliards contre 173,7 milliards au troisième trimestre 2023. Au deuxième trimestre 2024, les particuliers n'ont reçu que 153,6 milliards.

S'agissant des administrations publiques, l'enveloppe globale des crédits accordés a triplé passant de 0,3 milliard à 1,01 milliard entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024. En variation trimestrielle, les crédits aux administrations publiques et collectivités locales décentralisées ont chuté par rapport au deuxième trimestre 2024, où ils s'élevaient à 30,5 milliards.

Au cours de la période sous revue, les crédits accordés aux autres personnes morales ont reculé de 33,13 %, à 0,3 milliard, contre 0,4 milliard un an auparavant et 0,2 milliard au cours du deuxième trimestre 2024. Le graphique suivant montre la répartition des crédits entre les différents bénéficiaires au cours des troisièmes trimestres 2023 et 2024.

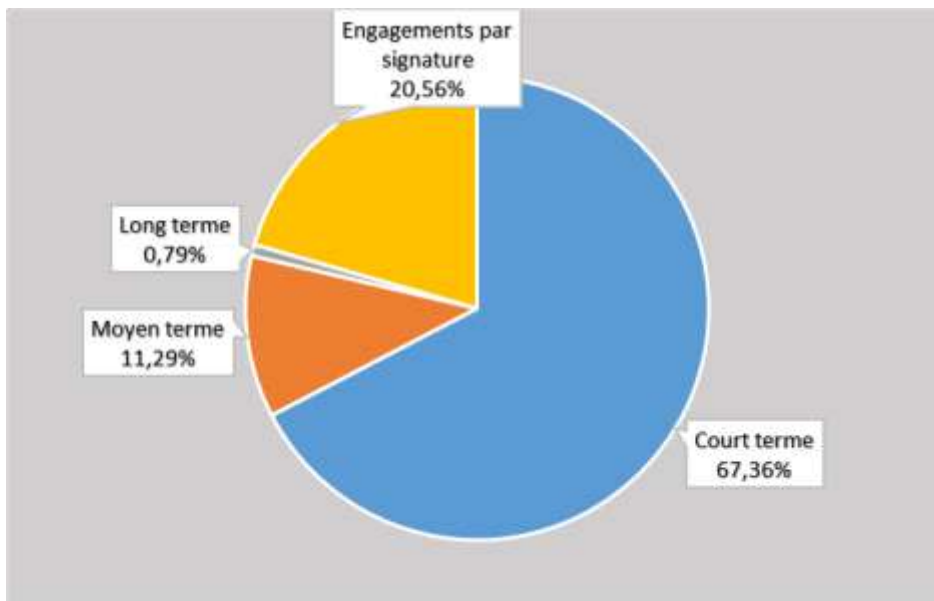
Graphique 10 : Répartition des nouveaux crédits par type de bénéficiaire (en milliards)



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

En fonction de leur maturité, la répartition des nouveaux crédits fait ressortir une prédominance des prêts à court terme autres que les engagements par signature, avec 62,23 % du total des concours bancaires. Les parts des crédits destinés au financement des investissements à moyen et long terme se sont situées respectivement à 11,27 % et 0,79 % du total des prêts. Quant aux engagements par signature, ils ont représenté 20,56 % du volume global des crédits bancaires accordés au cours de la période de référence, comme l’illustre le graphique ci-après.

Graphique 11 : Répartition des nouveaux crédits par maturité



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II-1.2. Evolution des taux débiteurs pratiqués au Cameroun

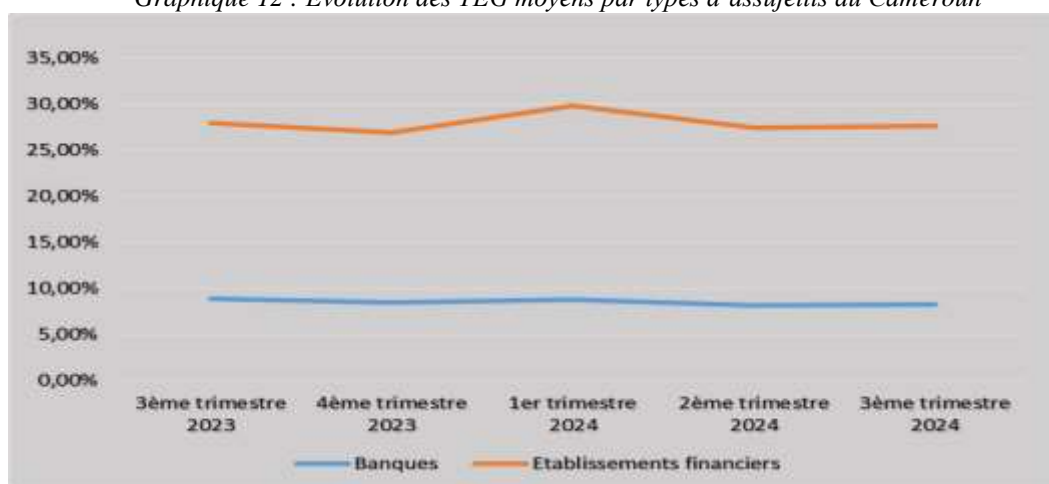
Au cours du troisième trimestre 2024, les taux débiteurs moyens pratiqués par les établissements de crédit implantés au Cameroun ont reculé de 143 points de base par rapport au niveau atteint il y a un an. Ainsi, le TEG moyen toutes catégories de clientèles confondues, est revenu à 8,36 % contre 9,79 % enregistré au troisième trimestre 2023. En variation trimestrielle, le TEG moyen a progressé de 12 points de base, s’étant situé à 8,24 % il y a trois mois.

S'agissant spécifiquement des banques, les taux débiteurs moyens ont baissé entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, à 8,29 % contre 8,91 % un an plus tôt. En variation trimestrielle, ces taux ont progressé de 12 points de base.

Pour les établissements financiers, les taux moyens pratiqués se sont situés à 19,31 % au troisième trimestre 2024 contre 19,05 % un an auparavant. Trimestriellement, les taux débiteurs des établissements financiers ont légèrement progressé (4 points de base).

Le graphique ci-après présente l'évolution comparative des TEG des banques et des établissements financiers.

Graphique 12 : Evolution des TEG moyens par types d'assujettis au Cameroun



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II-1-2.1. Structure des TEG au Cameroun par type de bénéficiaire (tout crédit confondu)

Au niveau des banques, les TEG moyens au Cameroun ont évolué de la manière suivante par type de bénéficiaire entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024 :

- le taux débiteurs moyen des particuliers a globalement progressé, en glissement annuel de 77 points de base, pour se situer à 15,75 % contre 14,98 % un an auparavant. Au deuxième trimestre 2024, ce taux se situait à 15,29 % ;
- le TEG moyen aux PME a reculé de 326 points de base en variation annuelle à 8,98 %, contre 12,24 % un an plus tôt. Au deuxième trimestre 2024, ce TEG moyen était de 10,40 % ;
- le taux débiteur moyen servi aux GE s'est quasiment stabilisé à 6,88 % entre les troisièmes 2023 et 2024. Au deuxième trimestre 2024, ce taux s'est élevé à 6,86 % ;
- le TEG moyen appliqué aux personnes morales autres que les PME et GE a progressé en glissement annuel de 470 points de base, à 18,88 % contre 14,18 % au troisième trimestre 2023. Trois mois plus tôt, il s'élevait à 14,30 % ;
- le taux débiteur moyen des crédits aux administrations publiques et aux collectivités locales a progressé entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, passant de 14,81 % à 16,54 %. Au deuxième trimestre 2024, ce taux moyen s'est élevé à 5,56 %.

Dans les établissements financiers, les taux débiteurs servis à la clientèle, au cours de la période sous revue, ont évolué comme ci-après :

- le taux moyen appliqué aux particuliers s'est établi à 27,05 % au cours de la période de référence, contre 16,62 % un an auparavant et 17,27 % au deuxième trimestre 2024 ;
- le TEG moyen servis aux PME a progressé de 250 points de base en un an, à 23,36 % au troisième trimestre 2024 contre 20,85 % un an plus tôt. Trimestriellement, les TEG moyens servis aux PME ont progressé de 305 points de base ;
- le taux débiteur moyen servi aux GE a progressé de 344 points de base au cours de la période sous revue, s'élevant à 15,46 % contre 12,02 % un an auparavant. Entre le deuxième et le troisième trimestre 2024, le taux débiteur moyens servi aux GE a progressé de 137 points de base ;
- les administrations publiques et les autres personnes morales n'ont pas bénéficié de concours des établissements financiers au cours du troisième trimestre 2024.

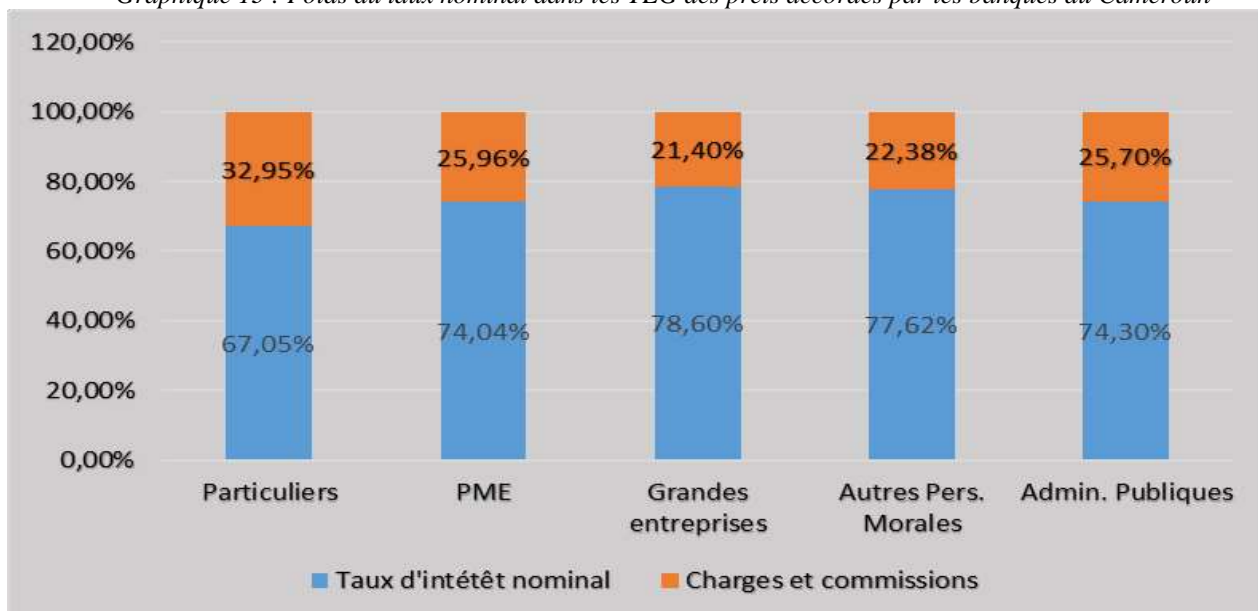
Dans l'ensemble, la structure par maturité des taux est ressortie inversée pour tous les types de bénéficiaires, les TEG moyens des prêts à court terme étant plus élevés que ceux des crédits à moyen terme, eux-mêmes plus importants que les taux des concours à long terme.

II-1-2.2. Charges et commissions liées à la mise en place des prêts

➤ Pour les banques

Au Cameroun, au cours du troisième trimestre 2024, quel que soit le type de bénéficiaire, le taux nominal a pesé en moyenne 74,3 % dans les TEG, tandis que les autres charges ont représenté en moyenne 25,7 %. Les particuliers, les PME et les Administrations publiques et les collectivités locales ont supporté des charges supérieures à la moyenne, avec respectivement 33,0 %, 26,0 % et 25,7 % au cours de la période de référence. Par contre, les GE et les autres personnes morales ont bénéficié des charges en dessous de la moyenne à 21,4 % et 22,4 % respectivement.

Graphique 13 : Poids du taux nominal dans les TEG des prêts accordés par les banques du Cameroun

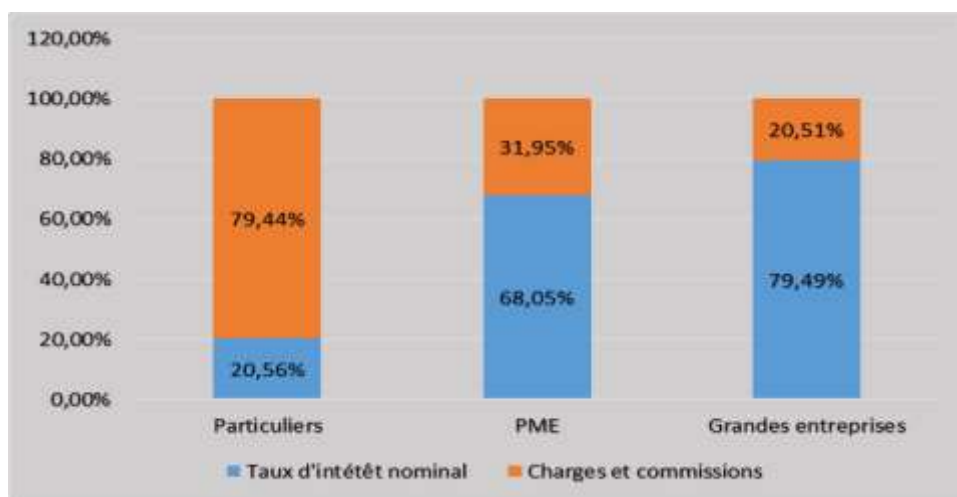


Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

➤ *Pour les établissements financiers*

Au cours du troisième trimestre 2024, le taux nominal a pesé en moyenne 56,0 % dans les TEG, tandis que les autres charges ont représenté en moyenne 44,0 %. Le graphique ci-après présente le poids des taux nominaux et des charges par type de bénéficiaires sur les TEG moyens des établissements financiers.

Graphique 14 : Poids du taux nominal dans les TEG des prêts accordés par les banques du Cameroun



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II.2. République Centrafricaine

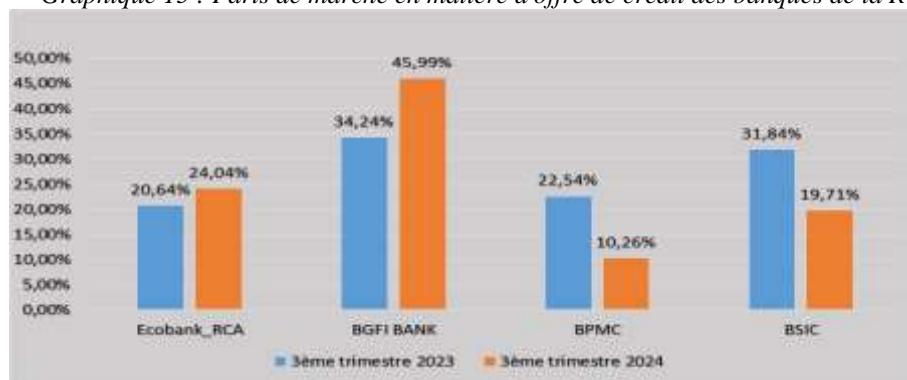
II- 2.1. Evolution des nouveaux engagements bancaires en RCA

Au cours du troisième trimestre 2024, les banques implantées en RCA ont octroyé 6 454 nouveaux crédits, contre 5 103 un an auparavant, soit une hausse de 26,47 % en un an. En variation trimestrielle, le nombre de dossiers a considérablement progressé par rapport au deuxième trimestre 2024, où ils étaient de 2 360 dossiers de crédits octroyés.

En revanche, l'évolution du nombre de dossiers de crédits accordés contraste avec les données en valeur. En effet, bien que le nombre de dossiers de crédit ait augmenté, l'enveloppe globale des nouveaux crédits a reculé de 16,19 % entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, à 26,1 milliards contre 31,1 milliards un an plus tôt. Par rapport au trimestre précédent, les nouveaux crédits distribués par les banques implantées en RCA ont reculé de 33,28 % (39,1 milliards).

S'agissant des parts de marché, BGFI BANK a enregistré 45,99 % de crédits distribués au cours du troisième trimestre 2024, suivi de ECOBANK avec 24,04 % de parts de marché et BSIC arrive en troisième position avec 19,71 % des crédits distribués. Le graphique ci-après, illustre l'évolution des parts de marché dans ce pays.

Graphique 15 : Parts de marché en matière d'offre de crédit des banques de la RCA



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II- 2.2. Dynamique de l'offre de crédit en RCA par type de bénéficiaire et par maturité

Au cours du 3^{ème} trimestre 2024, les entreprises ont obtenu 75,98 % de l'enveloppe globale au titre de nouveaux crédits accordés à l'économie, soit 19,8 milliards contre 17,9 milliards, un an plus tôt. En variation trimestrielle, le volume de crédits accordés aux GE et PME a baissé de 19,78 %, à 24,7 milliards trois mois auparavant.

Les crédits accordés aux PME ont représenté 13,90 % de l'enveloppe globale, soit 3,6 milliards contre 3,1 milliards un auparavant. En variation trimestrielle les crédits aux PME ont baissé de 63,26 % par rapport à leur niveau du deuxième trimestre 2024, où ils s'élevaient à 9,9 milliards.

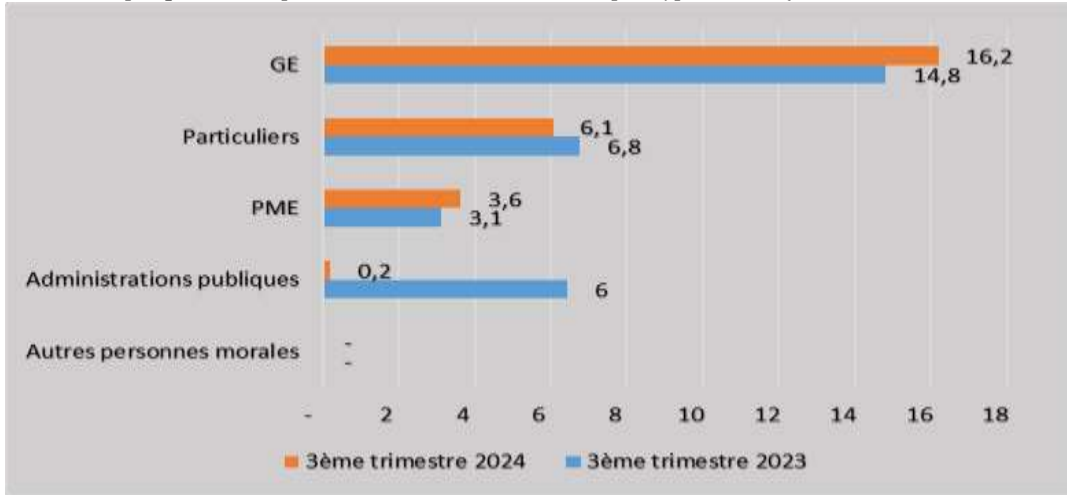
S'agissant des GE, le volume des nouveaux financements reçus a progressé de 9,37 %, à 16,2 milliards contre 14,8 milliards un an auparavant. En variation trimestrielle, cette enveloppe a également progressé dans les mêmes proportions. Trois mois plus tôt, les crédits aux GE se sont élevés à 14,8 milliards.

Les crédits accordés aux particuliers ont représenté 23,22 % de l'ensemble des crédits accordés par les établissements de crédit au cours du troisième trimestre 2024, à 6,1 milliards. Cette enveloppe a reculé de 10,56 % par rapport au troisième trimestre 2023 où ils s'élevaient à 6,8 milliards. En variation trimestrielle, les crédits aux particuliers ont triplé par rapport au trimestre précédent où ils s'élevaient à 3,0 milliards.

Au cours du troisième trimestre 2024, les autres personnes morales autre que les GE et les PME n'ont pas reçu de concours bancaires. Toutefois, trois mois auparavant, cette catégorie de la clientèle avait reçu 0,2 milliard au cours du deuxième trimestre 2024.

Enfin, les crédits aux administrations publiques et collectivités locales ont considérablement reculé à 0,2 milliard contre 6,4 milliards un an plus tôt. En variation trimestrielle, ces crédits ont également reculé. Au deuxième trimestre 2024, ils s'élevaient à 11,4 milliards.

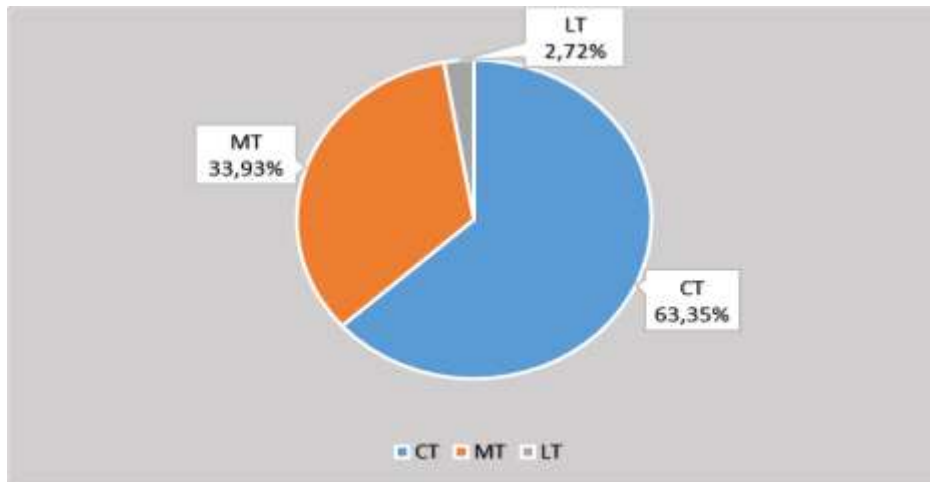
Graphique 16 : Répartition des nouveaux crédits par type de bénéficiaire en RCA (en milliards)



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

S'agissant de la maturité des prêts, les nouveaux concours bancaires ont essentiellement été consentis sur des maturités inférieures à deux ans, qui représentent 63,35 % des crédits mis en place, contre 33,93 % pour les crédits à moyen terme et 2,72 % pour ceux à long terme.

Graphique 17 : Répartition des crédits par terme



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II- 2.3. Evolution des taux débiteurs pratiqués par les banques centrafricaines

Au cours du troisième trimestre 2024, les taux débiteurs moyens pratiqués par les banques centrafricaines ont progressé de 340 points de base, à 14,40 % contre 11,00 % au troisième trimestre 2023. En variation trimestrielle, ces taux ont également progressé par rapport au deuxième trimestre 2024, où ils s'élevaient à 12,19 %.

II-2-3.1. Structure des TEG en RCA

Au cours du deuxième trimestre 2024, les TEG moyens pratiqués par les établissements de crédit installés en RCA ont évolué de la manière suivante :

- le taux débiteur moyen des particuliers a progressé de 303 points de base en glissement annuel, s'élevant à 21,60 % contre 18,57 % au troisième trimestre 2023. En variation trimestrielle, ce taux a également progressé de 372 points de base à 17,89 % ;

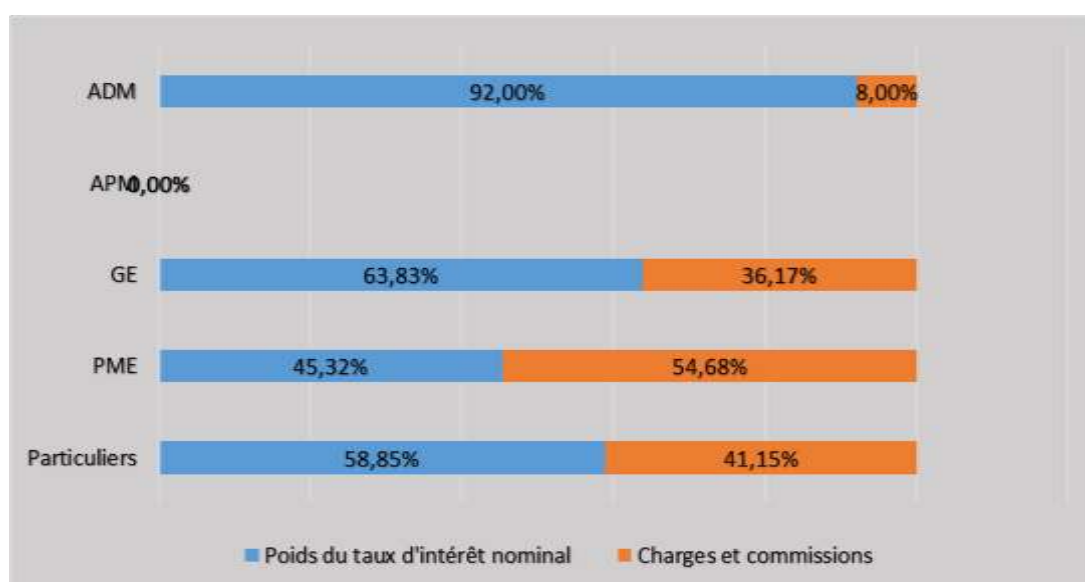
- le TEG moyen des PME a progressé de 250 points de base, passant de 13,26 % à 15,76 % entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024. De même, entre les deuxième et troisième trimestre 2024, la hausse a été plus forte (350 points de base) ;
- le taux débiteur moyen facturé aux GE a progressé de 282 points de base en variation annuelle, s'élevant à 15,76 %, contre 8,59 % un an auparavant. En variation trimestrielle, il est quasiment resté stable en 2024 ;
- le taux débiteur moyen servi aux administrations publiques s'est établi à 13,50 % au cours du troisième trimestre 2024 contre un montant 7,47 % un an auparavant. En variation trimestrielle, il a baissé de 419 points de base. Il était de 9,31 % au deuxième trimestre 2024 ;
- les autres personnes morales n'ont pas bénéficié de concours bancaires au cours de la période sous revue.

La structure des taux débiteurs par terme en RCA est ressortie inversée quel que soit le type de bénéficiaire, avec les TEG moyens des crédits à court terme sont supérieurs à ceux des crédits à moyen terme, eux-mêmes supérieurs aux coûts effectifs moyens des crédits à long terme.

II-2-3.2. Charges et commissions liées à la mise en place des prêts

Au cours de la période de référence, le taux nominal a pesé moyenne 65,00 % dans les TEG moyens, quel que soit le type de bénéficiaire, tandis que les autres charges ont représenté en moyenne 35,00 %. Les détails du poids des taux nominaux et charges sur les TEG moyens sont illustrés dans le graphique ci-dessous, par bénéficiaires.

Graphique 18 : Poids du taux nominal dans le TEG des prêts par bénéficiaire



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II- 3. Congo

II- 3.1. Evolution des nouveaux engagements bancaires au Congo

Au cours du troisième trimestre 2024, les établissements de crédit implantés au Congo ont accordé 15 030 nouveaux crédits contre 11 773 dossiers un an auparavant, en progression de 27,66 % sur un an. Trimestriellement, le nombre de crédits accordés a considérablement progressé. Trois mois plus tôt, les nouveaux crédits accordés avaient été de 5 441 seulement.

En valeur, l'offre de crédit bancaire a reculé de 26,85 %, à 237,5 milliards contre 324,7 milliards un an auparavant. En variation trimestrielle, les nouveaux crédits ont plutôt progressé par rapport au deuxième trimestre 2024 où ils s'élevaient à 201,3 milliards.

En termes de parts de marché, BGFIBANK a enregistré 17,16 % du total des crédits distribués, Ecobank Congo est arrivé en deuxième position avec 13,97 % des parts de marché, suivi de SGC Bank avec 13,47 %, et BPC avec 12,35 %. Le reste des parts de marché est très fragmenté entre les autres banques, comme le démontre le graphique ci-après :

Graphique 19 : Evolution des parts de marché d'offre de crédit des banques du Congo



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II- 3.2. Dynamique de l'offre de crédit au Congo par type de bénéficiaire et par maturité

Les nouveaux crédits octroyés par le système bancaire du Congo au cours du troisième trimestre 2024 ont majoritairement été octroyés aux entreprises, avec 144,4 milliards représentant 60,80 % de l'enveloppe globale, contre 192,0 milliards un an auparavant et 148,3 milliards le trimestre précédent.

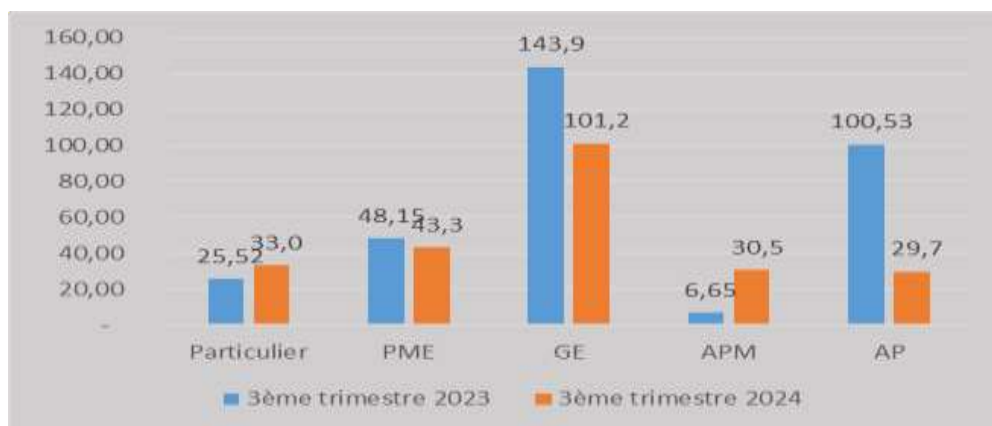
La part de crédits octroyés aux PME a représenté 18,21 % de l'enveloppe globale, à 43,3 milliards contre 48,2 milliards un an plus tôt. Le trimestre précédent, les PME avaient reçus 52,8 milliards. Les crédits aux GE ont reculé de 29,68 % en variation annuelle, à 101,2 milliards représentant 42,6 % du montant total des crédits de la période contre 143,9 milliards un an auparavant et 95,5 milliards trois mois plus tôt.

L'enveloppe des crédits accordés aux particuliers a progressé de 29,22 % entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, à 33,0 milliards contre 25,5 milliards. En variation trimestrielle, les crédits aux ménages ont reculé de 2,32 %, au deuxième trimestre 2024 (soit 33,8 milliards).

S'agissant des autres personnes morales, leur volume des crédits s'est élevé à 30,5 milliards au troisième trimestre 2024, contre 6,7 milliards un an auparavant. En variation trimestrielle, le montant des concours du système bancaire aux autres personnes morales a également progressé. Il se situait à 13,9 milliards au cours du deuxième trimestre 2024.

Les crédits aux administrations publiques et aux collectivités locales se sont élevés à 29,7 milliards au cours du troisième trimestre 2024 contre 10,5 milliards au troisième trimestre 2023. Trois mois plus tôt, les crédits accordés à cette catégorie de clients se sont élevés à 5,3 milliards.

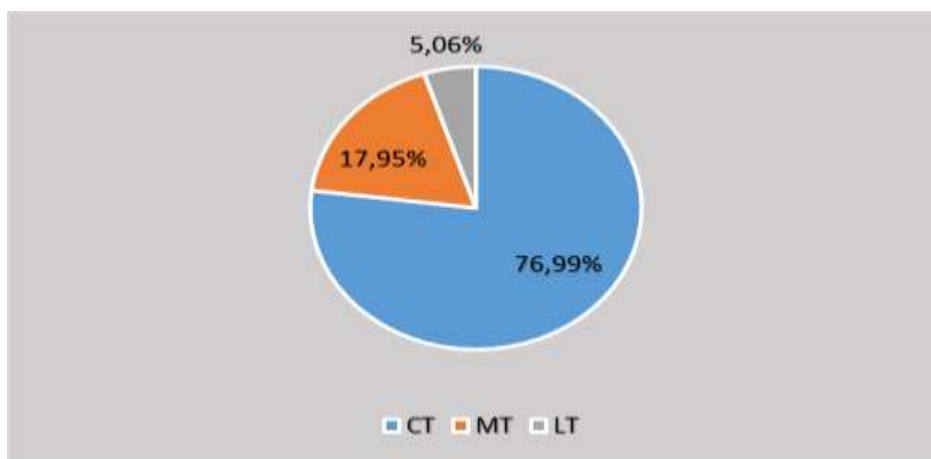
Graphique 20 : Evolution des financements bancaires par type de bénéficiaire



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

Au cours de la période sous-revue, les crédits à court terme ont représenté 77,0 % de l'offre de crédit bancaire au Congo, tandis que les crédits à moyen et long termes se sont respectivement représenté 17,9 % et 5,1 %, comme l'illustre le graphique ci-après.

Graphique 21 : Répartition des nouveaux crédits par maturité



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II-3.3. Evolution des taux débiteurs pratiqués par les banques congolaises

Au cours du troisième trimestre 2024, les taux débiteurs pratiqués par les banques congolaises ont progressé de 57 points de base, se situant à 9,77 % contre 9,20 % un an plus tôt. En variation trimestrielle, les taux débiteurs moyens ont gagné 19 points de base, après avoir été de 9,58 % au deuxième trimestre 2024.

II-3-3.1. Evolution des TEG par types de bénéficiaires

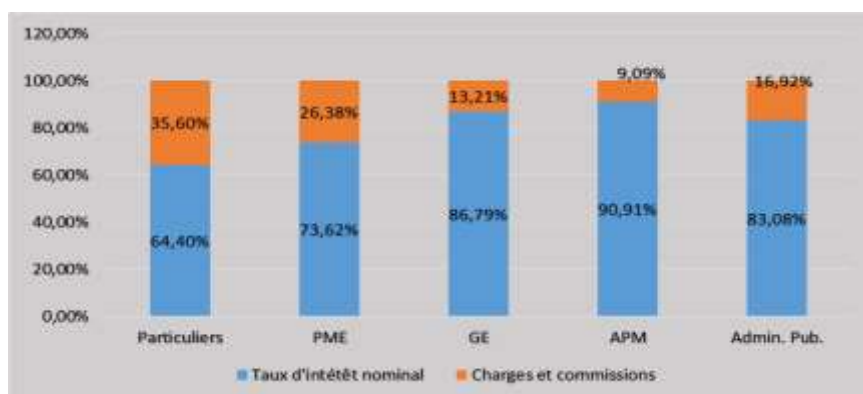
Entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, la structure des taux débiteurs s'est présentée comme ci-après par type de bénéficiaire :

- le taux débiteur moyen servi aux particuliers a réplé de 27 points de base à 16,27 %, contre 16,54 % au troisième trimestre 2023. Par contre, en variation trimestrielle, le TEG moyen a progressé de 154 points de base, après avoir été de 14,72 %, au deuxième trimestre 2024 ;
- le TEG moyen des PME a progressé de 93 points de base en glissement annuel, entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, s'élevant à 10,06 % et 9,14 %. En variation trimestrielle, ce taux a progressé de 77 points de base, s'étant situé à 9,30 % trois mois auparavant ;
- le taux débiteur moyen des GE a reculé de 278 points de base en un an, se situant à 8,09 % contre 10,88 % un an auparavant. Par contre, en variation trimestrielle, il a gagné 63 points de base par rapport au deuxième trimestre 2024 ;
- le TEG moyens servis aux autres personnes morales a globalement reculé de 60 points de base en glissement annuel, se situant à 8,23 % au troisième trimestre 2024, contre 8,84 % un an plus tôt. En variation trimestrielle, il a reculé de 87 points de base ;
- s'agissant du taux débiteur moyens servi aux administrations publiques et aux collectivités locales, ils s'est accru en glissement annuel de 797 points de base, à 9,42 % contre 4,98 % un an auparavant. Par rapport au trimestre précédent, il a progressé de 81 points de base.

II-3.3.2. Structure des TEG moyens par type de bénéficiaires

Au cours du troisième trimestre 2024, le poids du taux nominal moyen, quel que soit le type de bénéficiaire, a représenté en moyenne 79,76 % des TEG moyens, tandis que les autres charges ont représenté en moyenne 20,24 %. Toutefois, les particuliers et les PME ont supporté des charges moyennes plus élevées, avec 35,41 % et 26,38 % respectivement. En revanche, les autres personnes morales, les GE et les Administrations publiques ont bénéficié des charges relativement faibles, soit 9,09 %, 13,21 % et 16,92 % comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 22 : Poids du taux nominal dans les TEG des prêts par bénéficiaire



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II-4. Gabon

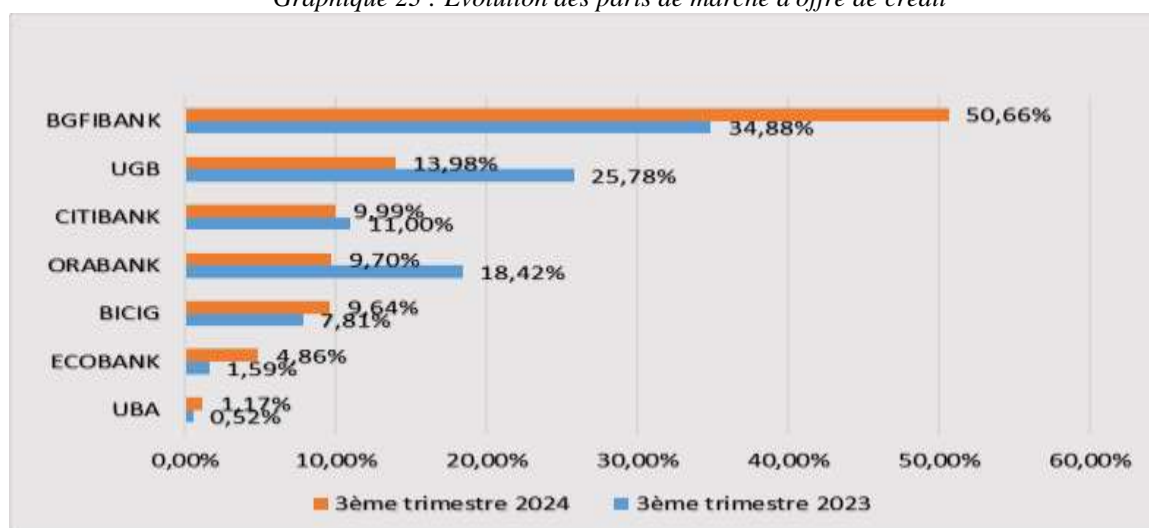
II-4.1. Evolution des nouveaux engagements bancaires au Gabon

Les établissements de crédit installés au Gabon ont accordé 14 237 nouveaux crédits au cours du troisième trimestre 2024. Par rapport à la même période en 2023, les nouveaux crédits ont progressé de 38,00 %. La part des banques sur cette enveloppe de crédits octroyés est de 98,60 % contre 1,40 % pour l'unique établissement financier en exercice dans ce pays.

En valeur, l'enveloppe globale des nouveaux crédits octroyés par le système bancaire gabonais a reculé de 12,55 % en glissement annuel, à 314,1 milliards au troisième trimestre 2024 contre 359,2 milliards un an auparavant. En variation trimestrielle, les nouveaux crédits ont reculé de 26,11 % par rapport au deuxième trimestre 2024, où ils s'élevaient à 425,1 milliards. Les banques ont concentré l'essentiel de l'offre de crédit, avec 99,05 % du volume total contre 0,95 % des concours enregistrés par l'unique établissement financier en activité dans le pays.

Au cours du troisième trimestre 2024, BGFIBANK a distribué avec 50,66 % de l'offre globale des crédits, suivi de UGB (13,98 %). Le reste est réparti entre les autres banques dont aucune n'atteint 10,00 % de l'offre globale, comme l'illustre le graphique ci-après :

Graphique 23 : Evolution des parts de marché d'offre de crédit



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II- 4.2. Dynamique de l'offre de crédit au Gabon par type de bénéficiaire

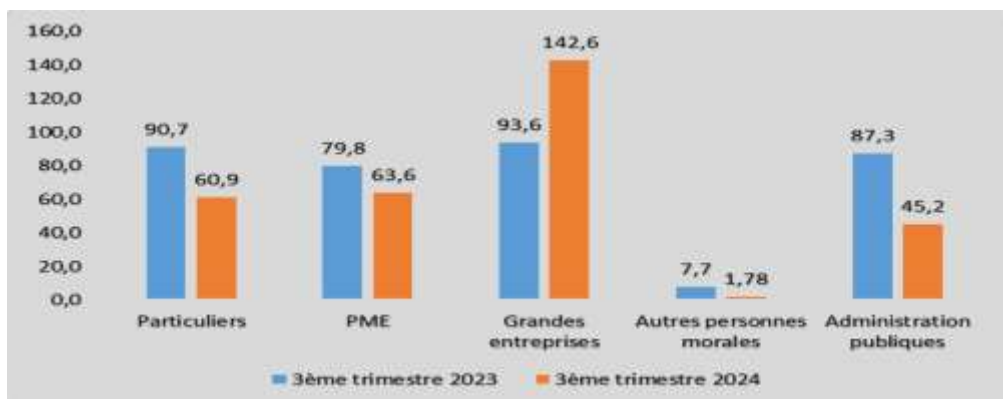
Par type de clientèle, l'offre de crédit au cours du troisième trimestre 2024 a bénéficié aux entreprises privées, notamment les GE et les PME. Cette catégorie de clientèle a obtenu 206,2 milliards représentant 65,64 % de l'offre globale, contre 173,3 milliards un an plus tôt. En variation trimestrielle, les crédits aux entreprises ont baissé de moitié. Les GE ressortent avec 142,6 milliards contre 93,6 milliards il y a un an et 384,6 milliards trois mois plus tôt. Les PME ont reçu 63,6 milliards, représentant 20,24 % du total des crédits à l'économie, contre 79,8 milliards un an plus tôt et 41,7 milliards trois mois auparavant.

Les crédits aux particuliers ont reculé de 32,86 % entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, soit 60,9 milliards et 90,7 milliards. En variation trimestrielle, les concours aux particuliers sont en hausse de 1,43 % par rapport au trimestre précédent où ils s'élevaient à 60,1 milliards.

Les crédits aux autres personnes morales ont fortement reculé au cours de la période sous-revue, à 1,8 milliard contre 7,7 milliards un an auparavant. En variation trimestrielle, les crédits aux autres personnes morales ont reculé de 38,87 % par rapport au deuxième trimestre 2024 (2,9 milliards).

Au cours du troisième trimestre 2024, l'offre de crédits aux administrations publiques a reculé de 48,24 % en variation annuelle, à 45,2 milliards contre 87,3 milliards un an plus tôt. En variation trimestrielle, les crédits aux administrations publiques ont reculé de 25,23 % par rapport au deuxième trimestre 2024, où ils s'élevaient à 60,5 milliards.

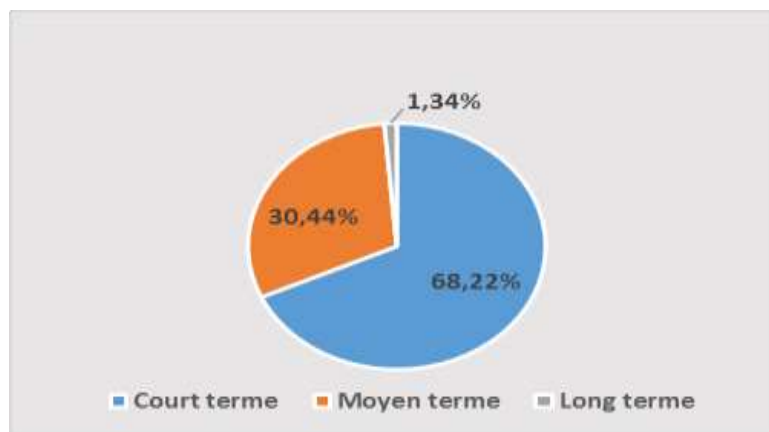
Graphique 24 : Evolution des financements bancaires par type de bénéficiaire au Gabon



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

Les crédits mis en place au cours du troisième trimestre 2024 ont été majoritairement effectués sur des maturités de court terme. Au total, 68,22 % des prêts déclarés ont une maturité inférieure ou égale à 24 mois contre 30,44 % pour les crédits à moyen terme et 1,34 % pour ceux à long terme.

Graphique 25 : Répartition des nouveaux crédits par maturité



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II-4.3. Evolution des taux débiteurs pratiqués au Gabon

Entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, les TEG pratiqués par les banques du Gabon ont légèrement progressé, s'élevant à 13,04 % contre 12,97 % un an auparavant. En variation trimestrielle, les taux débiteurs moyens pratiqués par les banques ont reculé de 240 points de base. Les taux débiteurs moyens de l'établissement financier en activité ont reculé de 282 points de base à 22,35 %, contre 25,17 % il y a un an. En variation trimestrielle, ces TEG moyens financiers ont également reculé par rapport au deuxième trimestre 2024 (27,34 %).

II-4-3.1. Structure des TEG du Gabon

Par type de bénéficiaire, la structure des taux débiteurs moyens se présente comme ci-après pour les banques :

- le taux débiteur moyen servi aux particuliers a progressé de 581 points de base en glissement annuel se situant à 21,84 % au troisième trimestre 2024, contre 16,03 % un an plus tôt. En variation trimestrielle il a également progressé, mais moins que proportionnellement à la tendance annuelle. Il s'est situé à 19,29 % au trimestre précédent ;
- le TEG moyen des crédits servis aux PME a également progressé passant de 9,11 % à 14,57 %, en un an. En variation trimestrielle, on note une hausse de 324 points de base par rapport au deuxième trimestre 2024 (11,32 %) ;
- le taux débiteur moyen appliqué aux GE a globalement reculé au cours de la période sous revue, revenant à 9,68 % au troisième trimestre 2024 contre 9,82 % un an plus tôt. En variation trimestrielle, la baisse a été plus forte de 816 points de base en trois mois (17,84 %) ;
- le TEG moyen des crédits aux autres personnes morales a progressé de 194 points de base en glissement annuel à 10,91 %, contre 8,97 % un an auparavant. En variation trimestrielle, il a augmenté de 38 points de base par rapport au deuxième trimestre 2024 ;
- le taux débiteur moyen pour les administrations publiques et les collectivités locales a diminué au cours de la période de référence à 10,02 %, contre 17,01 % il y a un an. Trois mois plus tôt il s'élevait à 7,32 %.

Pour le seul établissement financier en activité dans le pays, les taux débiteurs moyens ont évolué comme ci-après :

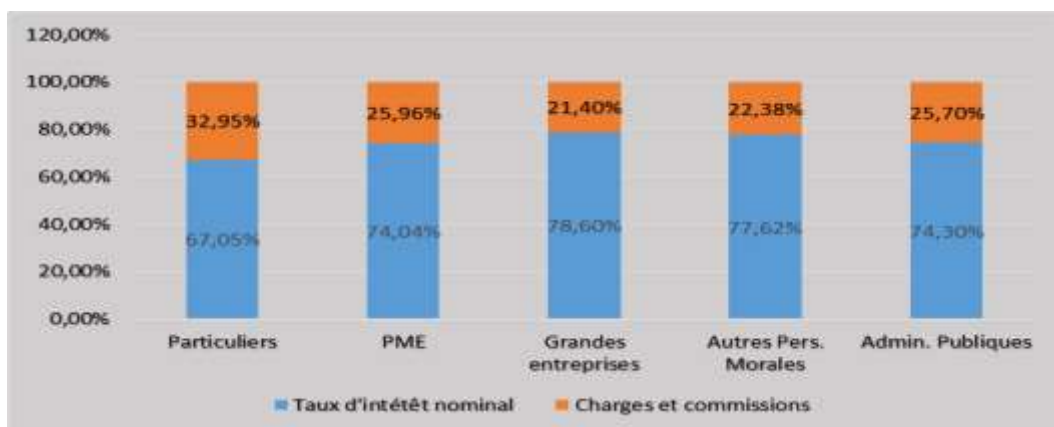
- pour les particuliers, il s'est élevé à 26,06 % au troisième trimestre 2024 contre 30,13 % au troisième trimestre 2023. Le trimestre précédent, ce taux moyen s'élevait à 26,64 % ;
- pour les taux aux PME, il a reculé de 677 points de base en glissement annuel à 28,21 % contre 34,98 %. En variation trimestrielle, ce taux a reculé de 224 points de base ;
- le taux moyen servi aux administrations publiques s'est situé à 24,97 %. Il y a un an, cette clientèle n'avait pas reçu des crédits, ni au cours du deuxième trimestre 2024 ;
- les GE et les autres personnes morales n'ont pas bénéficié de crédit de la part de FINATRA.

II-4-3.2. Charges et commissions liées à la mise en place des prêts

Au cours du troisième trimestre 2024, le poids du taux nominal moyen, quel que soit le type de bénéficiaire, a représenté en moyenne 74,32 % des TEG moyens, tandis que les charges et commissions facturées aux clients par les établissements de crédit en activité au Gabon

représentaient 25,68 % quel que soit le type de bénéficiaire. Le graphique ci-après illustre les différents poids des taux nominaux et des charges sur les TEG moyens par type de bénéficiaires.

Graphique 26 : Poids des charges et commissions appliquées par bénéficiaire



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

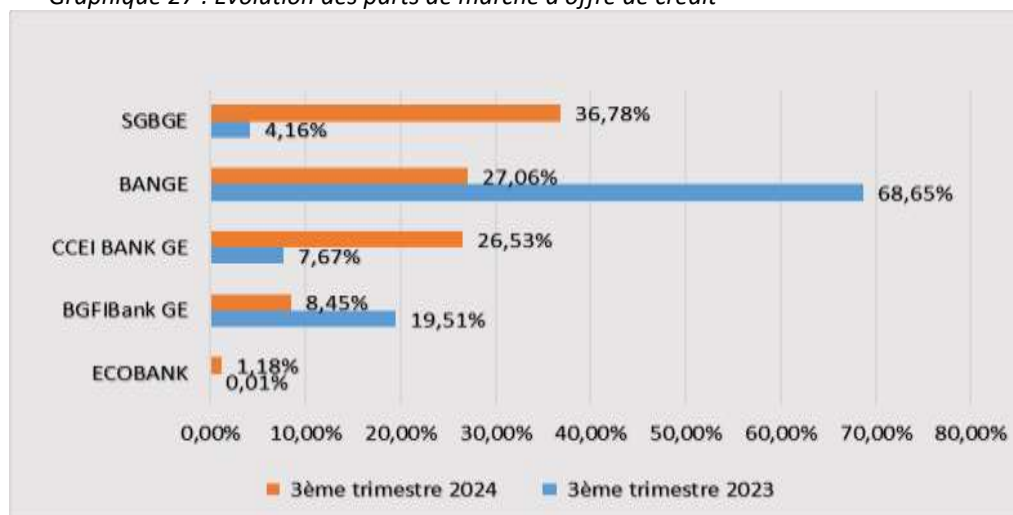
II-5. Guinée Equatoriale

II-5.1. Evolution des nouveaux prêts bancaires en Guinée Equatoriale

Au cours du troisième trimestre 2024, les banques implantées en Guinée Equatoriale ont accordé 6 530 nouveaux crédits, contre 10 920 un an auparavant et 3 709 au cours du deuxième trimestre 2024. En valeur, les nouveaux prêts accordés au cours de la période sous-revue ont progressé en glissement annuel de 32,27 %, à 98,0 milliards contre 63,2 milliards. En variation trimestrielle, les nouveaux crédits ont progressé de 55,12 %, après 63,2 milliards enregistrés au trimestre précédent.

L'offre de crédit bancaire au cours du troisième trimestre 2024 a été dominée par la SGBGE, avec 36,78 % du volume global des crédits, contre 4,16 % un an plus tôt. BANGE a occupé la deuxième position, avec 27,06 % du total des crédits, contre 68,65 % au troisième trimestre 2023. Le reste des parts de marché est réparti entre CCEIBANK GE (26,53 %), BGFIBANK GE (8,45 %) et ECOBANK GE (1,18 %).

Graphique 27 : Evolution des parts de marché d'offre de crédit



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

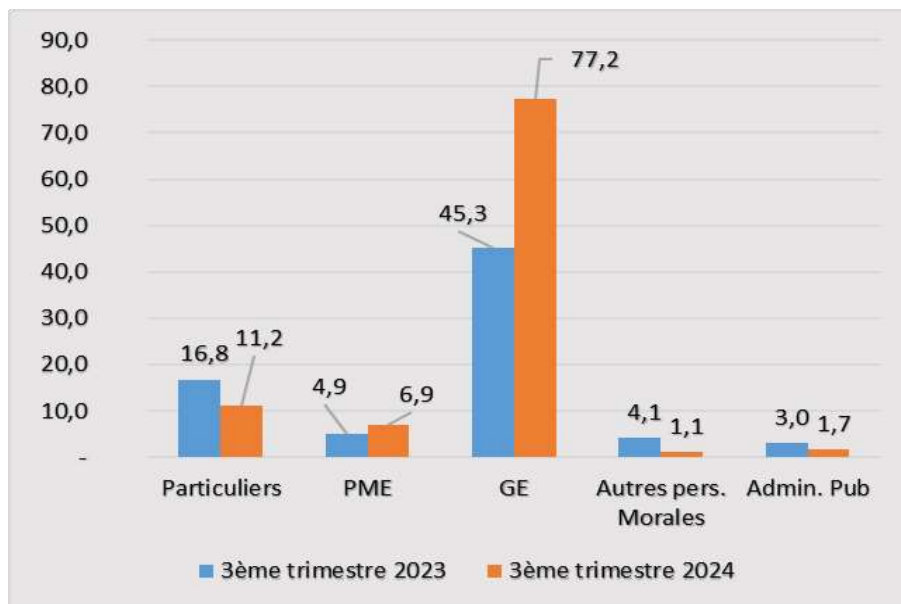
II- 5.2. Dynamique de l'offre de crédit en Guinée Equatoriale par type de bénéficiaire et par maturité

A l'instar des trimestres précédents, les entreprises ont été les principaux bénéficiaires des nouveaux crédits distribués au cours du troisième trimestre 2024. En effet, les PME et les GE ont obtenu 85,78 % du montant total des crédits distribués, soit 84,1 milliards contre 50,2 milliards un an auparavant. En variation trimestrielle, les nouveaux crédits ont progressé de 54,91 % par rapport au deuxième trimestre 2024, où ils s'élevaient à 54,3 milliards. Dans cette enveloppe, les PME ont reçu 6,9 milliards contre 4,9 milliards un an plus tôt et 5,0 milliards trois mois auparavant. Les grandes entreprises quant à elles, ont obtenu 77,2 milliards, soit 78,76 % de l'enveloppe globale contre 45,3 milliards au troisième trimestre 2023. Trois mois auparavant, le montant total octroyé par les banques aux GE s'est élevé à 49,3 milliards.

Les prêts accordés aux particuliers ont représenté 11,41 % de l'offre globale de crédits distribués au troisième trimestre 2024, à 11,2 milliards contre 16,8 milliards un an plus tôt. Par contre, ces crédits ont augmenté en variation trimestrielle. Il y a trois mois ils se situaient à 8,9 milliards.

Les autres personnes morales ont obtenu 1,1 milliard contre 4,2 milliards un an plus tôt. Il y a trois mois, cette catégorie de client n'avaient pas reçu de concours bancaires. S'agissant des Administrations publiques, le montant global de leurs emprunts auprès des banques s'est élevé à 1,7 milliard contre 3,0 milliards un an auparavant. Le trimestre précédent, les Administrations publiques n'ont pas reçu des crédits auprès des établissements de crédit implantés en Guinée Equatoriale.

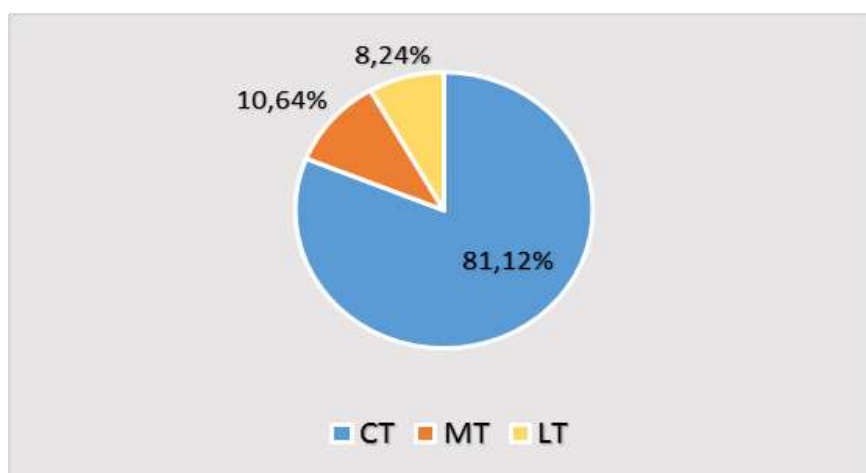
Graphique 27 : Evolution des financements bancaires par types de bénéficiaire



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

Les nouveaux crédits bancaires ont été essentiellement accordés sur des maturités de court terme, soit 81,12 % de l'offre globale, représentant 79,5 milliards. Les crédits à moyen terme se sont situés à 10,4 milliards, soit 10,64 % du volume global, tandis que les à long terme ont représenté 8,24 % du total des crédits de la période. Le graphique ci-après illustre la répartition de l'offre globale des crédits distribués au cours du troisième trimestre 2024.

Graphique 28 : Répartition des nouveaux crédits par maturité au cours du premier trimestre 2024



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II-5.3. Evolution des taux d'intérêts débiteurs pratiqués en Guinée Equatoriale

En glissement annuel, les taux débiteurs moyens pratiqués par les banques ont globalement progressé de 403 points de base, s'élevant à 16,28 % au troisième trimestre 2024 contre 12,25 % un an auparavant. En variation trimestrielle, les taux débiteurs ont également enregistré une hausse de 235 points de base par rapport au deuxième trimestre 2024.

De manière globale, les TEG moyens par type de bénéficiaire ont évolué comme suit :

- le taux débiteur moyen servi aux particuliers a progressé entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, s'élevant à 16,74 % contre 15,10 % un an plus tôt. Au trimestre précédent, ce taux s'est élevé à 17,09 % ;
- le TEG moyen aux PME a régressé de 118 points en un an à 18,19 %, contre 19,37 % au troisième trimestre 2023. De même, en variation trimestrielle, il a reculé de 55 points de base ;
- le taux débiteur moyen servi aux GE a progressé, s'élevant à 16,34 % contre 10,88 % un an plus tôt. Le trimestre précédent, il s'est élevé à 12,87 % ;
- le taux servi aux autres personnes morales s'est élevé à 14,50 % contre 6,85 % un an auparavant. Cette clientèle n'avait pas bénéficié de crédits au cours du deuxième trimestre 2024 ;
- le taux débiteur moyen appliqué aux administrations publiques et les collectivités locales s'est établi à 3,43 % au cours du troisième trimestre 2024 contre 12,42 % un an plus tôt. Les Administrations publiques et les collectivités décentralisées n'ont pas bénéficié de crédit au cours du trimestre précédent.

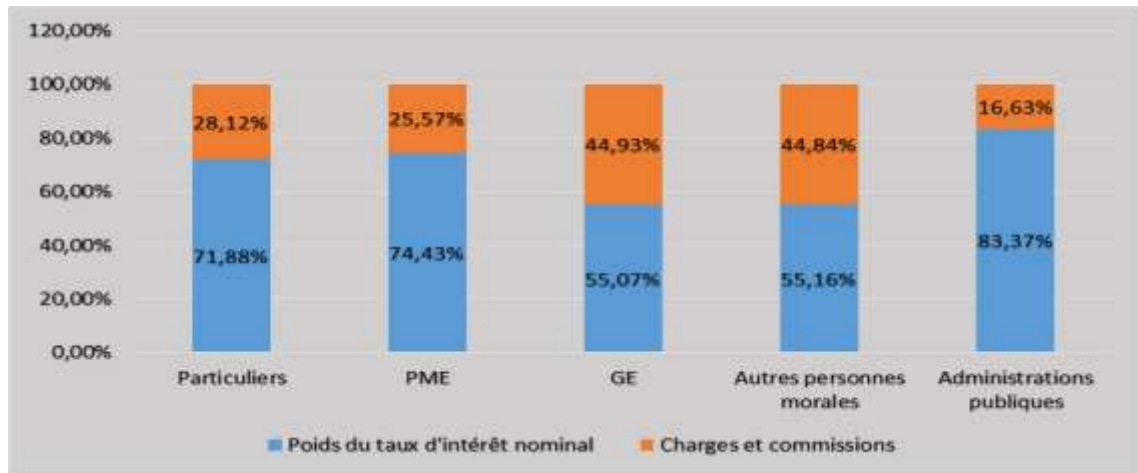
II-5-3.1. Structure des TEG de la Guinée Equatoriale

La structure par terme des taux débiteurs en Guinée Equatoriale au cours du troisième trimestre 2024 apparaît globalement inversée, à l'identique de celle des autres pays. En effet, les taux moyens à court terme sont plus élevés que les taux à moyen terme, qui sont aussi supérieurs aux taux à long terme.

II-5-3.2. Charges et commissions liées à la mise en place des prêts

Au cours du troisième trimestre 2024, le poids du taux nominal moyen, quel que soit le type de bénéficiaire, a représenté en moyenne 68,0 % des TEG moyens, tandis que les charges et commissions facturées par les établissements de crédit installés en Guinée Equatoriale ont se sont élevées en moyenne à 32,0 %. Ci-dessous le graphique illustrant le poids des taux nominaux et charges sur le TEG des prêts par bénéficiaire.

Graphique 29 : Poids du taux nominal dans le TEG des prêts par bénéficiaire en Guinée Equatoriale



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II-6. Tchad

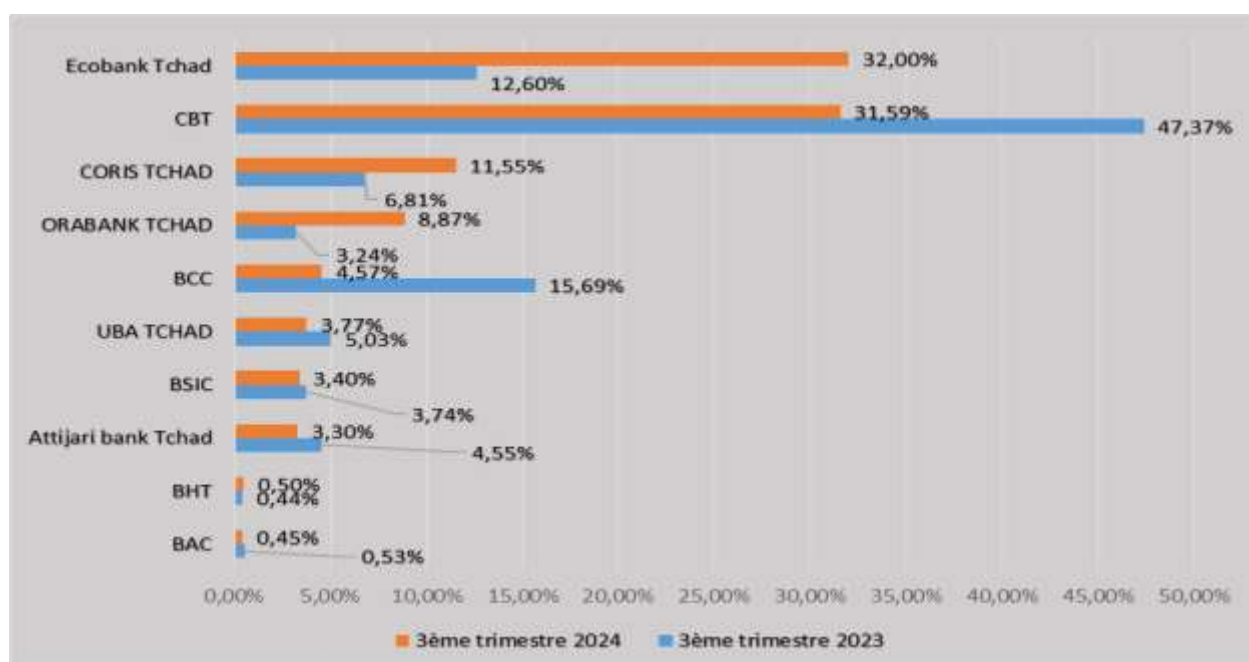
II-6.1. Evolution des nouveaux engagements bancaires au Tchad

Au troisième trimestre 2024, les établissements de crédit implantés au Tchad ont mis en place 12 114 nouveaux crédits contre 11 163 nouveaux crédits un an auparavant, soit une hausse en glissement annuel de 7,54 %. Par rapport au deuxième trimestre 2024, le nombre de crédits accordés a progressé de 30,65 % en trois mois, à 9 286 dossiers de crédit validés.

En valeur, l'enveloppe globale des nouveaux crédits octroyés par le système bancaire tchadien a baissé au cours du troisième trimestre 2024, revenant à 135,5 milliards contre 275,0 milliards un an plus tôt. En variation trimestrielle, les nouveaux crédits ont également reculé par rapport au deuxième trimestre 2024, où ils se sont élevés à 159,1 milliards.

S'agissant des parts de marché, Ecobank Tchad a occupé la première position avec 32,00 %, suivi de CBT avec 31,59 % et Coris Bank Tchad avec 11,55 % de l'offre totale de crédits. Le reste des parts de marché est resté très fragmenté entre les autres banques avec moins de 10,0 %, comme l'illustre le graphique ci-après :

Graphique 30 : Evolution des Parts de marché de crédit au Tchad



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II- 6.2. Dynamique de l'offre de crédit au Tchad par type de bénéficiaire et par maturité

Les PME et les GE ont bénéficié de 82,79 % de l'offre globale de crédit au cours du troisième trimestre 2024, se situant à 112,1 milliards contre 207,6 milliards un an plus tôt. Un trimestre plus tôt, ces entreprises avaient reçu 117,9 milliards.

La part des crédits aux PME s'est élevée à 46,7 milliards contre 98,6 milliards reçus un an auparavant. Le trimestre précédent, les PME ont reçu 58,7 milliards.

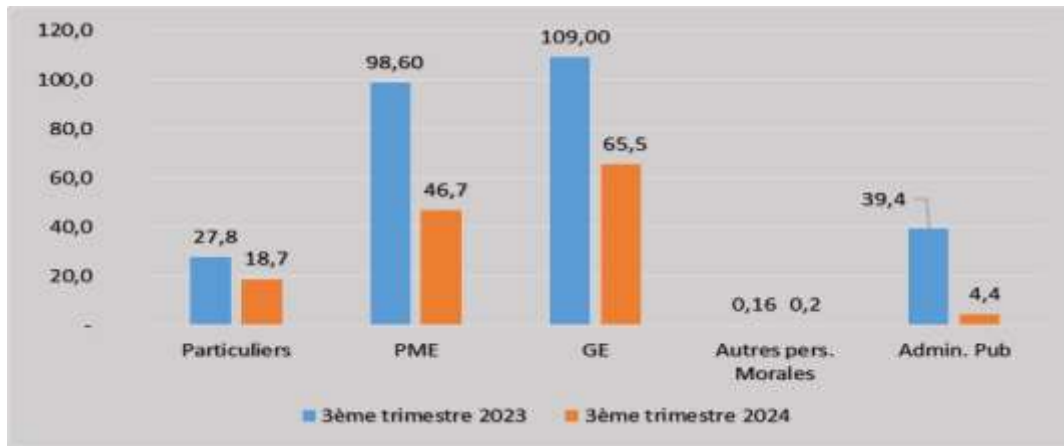
S'agissant des GE, leur part de financement est revenue à 65,5 milliards au troisième trimestre 2024 contre 109,0 milliards un an auparavant. Par rapport au deuxième trimestre 2024, les crédits au GE ont progressé de 10,53 %. Il y a trois mois, leur enveloppe s'est élevée à 59,2 milliards.

Les crédits aux particuliers ont diminué de 32,73 % en glissement annuel, se situant à 18,7 milliards au troisième trimestre 2024, contre 27,8 milliards un an auparavant. En variation trimestrielle, les crédits aux particuliers ont baissé, revenant de 19,1 milliards à 18,7 milliards.

La part des crédits octroyés aux autres personnes morales a progressé de 3,3 % à 0,2 milliard. Trimestriellement, la part des crédits consentis aux autres personnes morales a également augmenté par rapport au deuxième trimestre 2024, où elle s'est élevée à 0,1 milliard.

Les crédits accordés aux administrations publiques ont chuté au cours du troisième trimestre 2024, à 4,4 milliards, contre 39,4 milliards un an plus tôt. Par contre, au deuxième trimestre 2024, ces crédits ont reculé de 80,04 % (22,5 milliards).

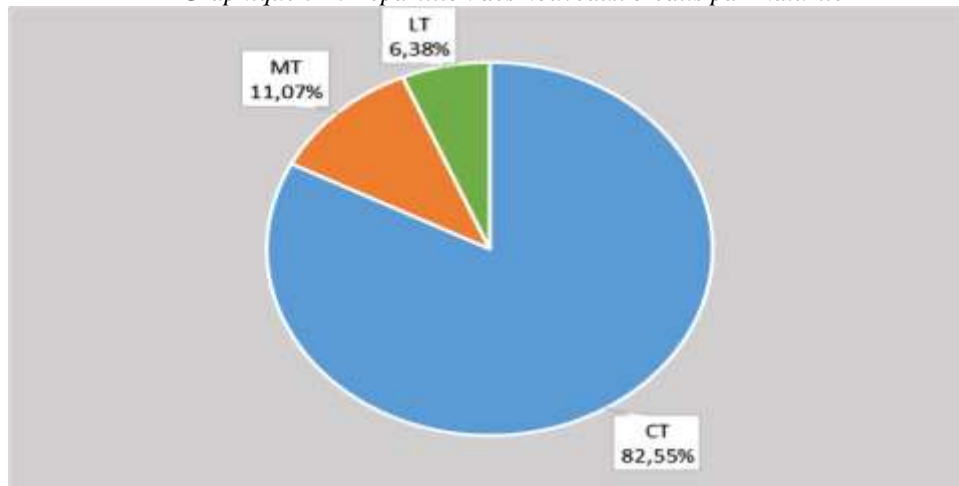
Graphique 31 : Evolution des crédits bancaires par type de bénéficiaire



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

Par maturité, les crédits accordés sont demeurés essentiellement à court terme, soit 82,55 % de l'enveloppe globale, 11,07 % de crédits à moyen terme et ceux à long terme n'ont représenté que 6,38 %.

Graphique 32 : Répartition des nouveaux crédits par maturité



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

II-6.3. Evolution des taux débiteurs pratiqués par les banques tchadiennes

Au cours de la période sous revue, les taux débiteurs moyens, y compris ceux des engagements par signature ont progressé, en glissement annuel, de 268 points de base à 7,88 %, contre 5,19 % un an plus tôt. Déduction faite des engagements par signature, les TEG moyens se sont élevés à 10,26 %, contre 10,75 %, il y a un an. En variation trimestrielle, les TEG moyens hors engagements par signature ont progressé de 61 points de base par rapport à leur niveau du deuxième trimestre 2024, où ils s'élevaient à 9,65 %.

Par type de bénéficiaire, ces TEG moyens ont évolué comme suit, au cours de la période sous revue :

- le taux débiteur moyen aux particuliers a augmenté de 167 points de base, passant de 17,20 % à 18,87 % entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024. En variation trimestrielle, le TEG moyen a progressé plus que proportionnellement à la tendance annuelle. En effet, il a progressé de 300 points de base par rapport à son niveau du deuxième trimestre 2024, où il s'était situé à 15,87 % ;

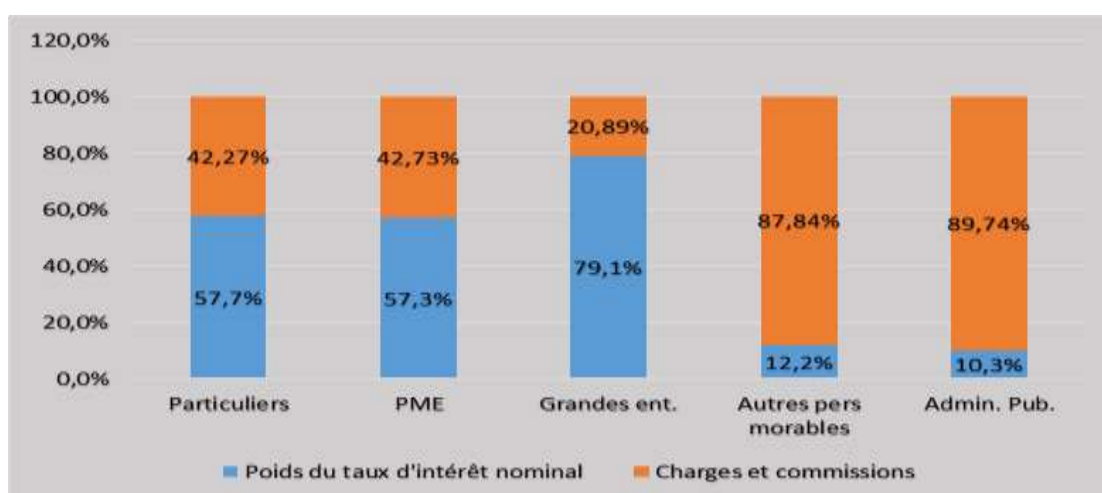
- le TEG moyen servi aux PME est passé de 4,11 % à 6,24 % entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024. Trimestriellement, le TEG moyen aux PME a reculé de 66 points de base. La faiblesse du taux moyen des PME se justifie par la prédominance des engagements par signature dont le TEG moyen se situe à 2,40 % ;
- le taux débiteur moyen des GE a progressé de 231 points de base entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024, s'élevant à 5,74 %, contre 3,43 % un an auparavant. En variation trimestrielle, le taux débiteur servi aux GE a replié de 161 points de base par rapport au deuxième trimestre 2024 où il s'élevait à 7,35 % ;
- le TEG moyen des autres personnes morales s'est élevé à 13,79 % au cours du troisième trimestre 2024 contre 5,46 % un an auparavant, soit une hausse de 833 points de base en glissement annuel. En variation trimestrielle, ce taux a progressé de 41 points de base par rapport au trimestre précédent où il s'est élevé à 13,37 % ;
- le taux débiteur moyen pratiqué aux administrations publiques et aux collectivités locales a progressé de 594 points de base à 10,19 % au troisième trimestre 2024, contre 4,26 % un an auparavant. De même, il s'est accru de 425 points de base par rapport au deuxième trimestre 2024, où il s'élevait à 5,94 %.

Indépendamment du type de bénéficiaire, la structure par maturité des taux débiteurs est inversée au Tchad, avec des taux à court terme supérieurs à ceux à moyen et à long termes.

II-6.4. Structure des TEG moyens par types de banéficiaries

Au cours du troisième trimestre 2024, le taux d'intérêt nominal moyen appliqué par les établissements de crédit en activité au Tchad, quel que soit le type de bénéficiaire, a représenté environ 43,3 % des TEG moyens, contre 56,7 % pour les autres charges. Cette répartition met en exergue le poids des charges et commissions dans le coût du crédit bancaire au Tchad. Le graphique ci-dessous illustre le poids des taux nominaux et des charges sur le TEG des prêts par bénéficiaire.

Graphique 33 : Poids du taux nominal et des autres charges dans les TEG des prêts par bénéficiaire



Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

III- Annexes

Tableau a.1 : Répartition des nouveaux crédits par type de bénéficiaires au cours du troisième trimestre 2024 dans la CEMAC

(Montants en milliards FCFA)

	Particuliers	PME	Grandes entreprises	Autres pers. Morales	Administrations publiques	Total
Cameroun	181,76	358,22	1 139,56	0,25	1,01	1 680,79
RCA	6,06	3,62	16,19	-	0,21	26,09
Congo	32,98	43,26	101,17	30,49	29,65	237,55
Gabon	60,93	63,57	142,61	1,78	45,21	314,09
Guinée Equatoriale	11,18	6,87	77,18	1,10	1,66	97,99
Tchad	18,73	46,69	65,45	0,17	4,40	135,45
	311,64	522,24	1 542,17	33,78	82,14	2 492,0

Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

Tableau a.2: Evolution des prêts par catégorie (en valeur et en %)

(Montants des prêts en milliards FCFA)

PAYS		T3 2023	Part dans le total	T4 2023	Part dans le total	T1 2024	Part dans le total	T2 2024	Part dans le total	T3 2024	Part dans le total
Cameroun	Crédits amortissables	838,3	34,2%	951,1	35,3%	702,2	28,5%	1 022,3	41,0%	1 023,2	41,1%
	Découverts	264,1	10,8%	386,2	14,4%	324,8	13,2%	324,1	13,0%	312,0	12,5%
	Effets escomptés	98,3	4,0%	92,0	3,4%	101,4	4,1%	146,1	5,9%	86,6	3,5%
	Affacturages	9,1	0,4%	8,9	0,3%	6,0	0,2%	10,4	0,4%	4,9	0,2%
	Cautions	180,7	7,4%	280,7	10,4%	285,7	11,6%	238,1	9,6%	254,2	10,2%
	Total	1 390,6		1 719,0		1 420,1		1 740,9		1 680,8	
RCA	Crédits amortissables	20,8	0,8%	26,2	1,0%	28,4	1,2%	28,4	1,1%	17,1	0,7%
	Découverts	1,5	0,1%	10,9	0,4%	5,1	0,2%	5,1	0,2%	2,7	0,1%
	Effets escomptés	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
	Affacturages	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
	Cautions	8,9	0,4%	4,4	0,2%	5,6	0,2%	5,6	0,2%	6,1	0,2%
	Total	31,1		41,5		39,1		39,1		26,3	
Congo	Crédits amortissables	94,8	3,9%	104,4	3,9%	58,3	2,4%	107,0	4,3%	99,6	4,0%
	Découverts	220,3	9,0%	140,1	5,2%	87,4	3,6%	75,5	3,0%	121,9	4,9%
	Effets escomptés	0,8	0,0%	0,1	0,0%	1,3	0,1%	8,2	0,3%	3,7	0,2%
	Affacturages	4,0	0,2%	1,3	0,0%	4,2	0,2%	4,1	0,2%	4,6	0,2%
	Cautions	4,8	0,2%	9,5	0,4%	9,7	0,4%	6,6	0,3%	7,7	0,3%
	Total	324,7		255,4		160,8		201,3		237,5	
Gabon	Crédits amortissables	185,7	7,6%	228,4	8,5%	178,3	7,2%	244,0	9,8%	173,7	7,0%
	Découverts	118,8	4,8%	162,5	6,0%	300,9	12,2%	138,2	5,5%	95,9	3,8%
	Effets escomptés	15,7	0,6%	14,2	0,5%	13,3	0,5%	8,0	0,3%	8,3	0,3%
	Affacturages	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	1,6	0,1%	-	0,0%
	Cautions	38,9	1,6%	25,5	0,9%	26,4	1,1%	33,2	1,3%	36,2	1,5%
	Total	359,2		430,6		518,8		425,1		314,1	
Guinée Equatoriale	Crédits amortissables	54,3	2,2%	27,4	1,0%	14,5	0,6%	34,3	1,4%	25,1	1,0%
	Découverts	19,5	0,8%	61,5	2,3%	70,7	2,9%	26,7	1,1%	68,3	2,7%
	Effets escomptés	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
	Affacturages	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
	Cautions	0,3	0,0%	0,0	0,0%	4,3	0,2%	2,2	0,1%	4,6	0,2%
	Total	74,1		89,0		89,5		63,2		98,0	
Tchad	Crédits amortissables	58,0	2,4%	41,8	1,6%	38,1	1,5%	37,5	1,5%	44,6	1,8%
	Découverts	22,2	0,9%	12,5	0,5%	31,8	1,3%	41,6	1,7%	26,3	1,1%
	Effets escomptés	7,4	0,3%	16,4	0,6%	9,1	0,4%	10,8	0,4%	5,8	0,2%
	Affacturages	21,5	0,9%	19,4	0,7%	30,1	1,2%	36,9	1,5%	20,9	0,8%
	Cautions	165,9	6,8%	65,1	2,4%	123,2	5,0%	32,3	1,3%	37,7	1,5%
	Total	275,0		155,2		232,3		159,1		135,3	
CEMAC	Crédits amortissables	1 252,0	51,0%	1 379,4	51,3%	1 019,7	41,4%	1 473,5	59,1%	1 383,3	55,5%
	Découverts	646,4	26,3%	773,7	28,8%	820,7	33,4%	611,3	24,5%	627,5	25,2%
	Effets escomptés	122,2	5,0%	122,8	4,6%	125,1	5,1%	173,0	6,9%	104,4	4,2%
	Affacturages	34,6	1,4%	29,6	1,1%	40,3	1,6%	53,0	2,1%	30,4	1,2%
	Cautions	399,6	16,3%	385,2	14,3%	454,8	18,5%	318,0	12,8%	346,5	13,9%
	Total	2 454,7		2 690,7		2 460,6		2 628,8		2 492,0	

Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

Tableau a.3: Evolution globale des taux débiteurs pratiqués dans la CEMAC

Type de bénéficiaires	3ème trimestre 2023	4ème trimestre 2023	1er trimestre 2024	2ème trimestre 2024	3ème trimestre 2024
Banques	6,61%	6,50%	6,67%	9,64%	9,38%
Cameroun	8,91%	9,30%	8,80%	8,16%	8,29%
Centrafrique	11,00%	12,26%	15,62%	12,19%	14,40%
Congo	9,20%	10,25%	9,10%	9,58%	9,77%
Gabon	12,97%	10,92%	17,19%	15,44%	13,04%
Guinée Equatoriale	12,25%	17,95%	10,71%	13,93%	16,28%
Tchad	5,19%	7,50%	5,61%	8,02%	7,88%
Etablissements financiers	22,66%	20,10%	22,82%	20,92%	23,15%
Cameroun	19,05%	18,44%	21,02%	19,27%	23,44%
Gabon	25,17%	27,34%	26,79%	29,40%	22,35%
Système bancaire	9,77%	9,95%	10,51%	9,70%	9,45%
TIAO	4,50	5,00	5,00	5,00	5,00

Source : BEAC, à partir des reporting TEG des établissements de crédit

**DOCUMENT RÉALISÉ PAR LA BANQUE DES
ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

(BEAC)

**SERVICES CENTRAUX
BP. 1917 YAOUNDÉ - CAMEROUN**

**DIRECTION DE LA STABILITÉ FINANCIÈRE, DES
ACTIVITÉS BANCAIRES ET DU FINANCEMENT DES
ÉCONOMIES**

TEL. : (+237) 222 23 40 60 – 222 23 40 35

E-mail : beac@beac.int

**BIEN VOULOIR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
OBSERVATIONS ET VOS COMMENTAIRES A L'ADRESSE
CI-DESSUS**